

Villeneuve d'Ascq, une ville en mouvement

# la tribune

[www.villeneuedascq.fr](http://www.villeneuedascq.fr)



septembre 2022 - N° 384

Bonne  
rentrée  
à tous !



• **L'ACTU** Des journées du patrimoine grandeur nature • **LE DOSSIER** Urbanisme : comment se dessine la ville • **LA VILLE POUR TOUS** Des mesures pour économiser l'énergie • **L'ÉCO** Le commerce de proximité encouragé • **L'INFO DES QUARTIERS** Des aménagements cyclables rue Jean-Jaurès • **LES VILLENEUVOIS** La retraite active de Jo Gomis.



*Villeneuve d'Ascq*

*Une ville en mouvement*

## Sommaire

|                        |       |
|------------------------|-------|
| L'entretien            | 4-5   |
| L'actu                 | 6-9   |
| Le dossier             | 11-16 |
| La ville pour tous     | 18-23 |
| Les rendez-vous        | 25-27 |
| L'expression politique | 28-29 |
| L'éco                  | 30    |
| L'info des quartiers   | 32-37 |
| Les Villeneuvois       | 38    |

- La Tribune d'octobre sera distribuée les 30/9, 1, 2 & 3/10. Merci de nous remettre vos communiqués avant le 10 septembre.

[tribune@villeneuedascq.fr](mailto:tribune@villeneuedascq.fr)

- Pour annoncer votre actualité à l'agenda du site Internet de la Ville, [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr) : [webmestre@villeneuedascq.fr](mailto:webmestre@villeneuedascq.fr)

### ÉDITION

Mairie de Villeneuve d'Ascq, BP 80089, place S. Allende  
Tél : 03 59 31 60 45 - Fax : 03 20 05 18 23  
[tribune@villeneuedascq.fr](mailto:tribune@villeneuedascq.fr)

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Gérard Caudron

### RÉDACTION

Marie-Pierre Legrand, Caroline Vanbelle

### CRÉDIT PHOTOS

Vincent Kosewski

### MAQUETTE - MISE EN PAGE

Direction Communication et rayonnement

### PUBLICITÉ

C'UTILE, Tél : 03 20 68 92 98

### IMPRESSION

29 000 exemplaires  
Imprimerie Leonce Deprez,  
62128 Wancourt

ISSN 0241-3434

N° 384 - septembre 2022



## Le chiffre du mois

# 1 249 935

En euros, le montant total des subventions attribuées par la Ville aux associations et clubs sportifs en 2021 (voir aussi en pages La ville pour tous, rubrique sport).

Parmi les 75 bénéficiaires se côtoient l'élite (les Guerrières de l'ESBVA LM, les nanas du LMRCV, les gymnastes du Vars...), mais aussi le handisport, le loisir, le sport scolaire...

Ces subventions se complètent d'aides supplétives, telles le prêt de salle ou la mise à disposition de matériel. Ce soutien municipal constant, à divers niveaux, permet aux clubs et aux associations d'offrir aux Villeneuvois un incroyable éventail de possibilités... pour que chacun puisse trouver basket à son pied !



# Le Grand stade porte, depuis la fin juin, un double nom : la Decathlon arena - stade Pierre-Mauroy lors des rencontres sportives. La Mel a en effet conclu avec la célèbre marque de sport nordiste un partenariat de « naming » partiel, qui rapportera 6 M€ en 5 ans à la Métropole européenne de Lille (soit 1,2 M€ par an pour Decathlon).

# Les travaux menés par la Mel au **Stadium nord** se poursuivent : nouveaux vestiaires (4,4 M€), remplacement des tribunes des deux virages (2,7 M€), éclairage modernisé, bassins de récupération... et, pour le terrain annexe, une tribune et un restaurant (3,2 M€). Le Stadium, sorti de terre en 1976, sera tout beau tout nouveau pour accueillir les entraînements des équipes qui disputeront la Coupe du monde de rugby à la Decathlon arena stade Pierre-Mauroy, en septembre/octobre 2023. Les matchs : France-Uruguay le 14/9, Angleterre-Chili le 23/9, Écosse-Roumanie le 30/9, Angleterre-Samoa le 7/10 et Asie/Pacifique-Roumanie le 8/10. Pour réserver : [rugbyworldcup.com/2023/matches](http://rugbyworldcup.com/2023/matches)

## Apprendre... et rêver

Au Pont-de-Bois, posons avec @Cherlyne291 un regard curieux sur la toute nouvelle école Joséphine-Baker, dont l'architecture atypique éclaire un quartier en plein renouvellement.

Un pari audacieux de la Ville, qui a consacré à ce groupe scolaire près de 10 M€.

Le bâtiment de 9 639 m<sup>2</sup>, érigé à l'angle des rues Breughel, des Bacheliers et de l'allée du Bac, accueillera dès cette rentrée les enfants de l'école Claude-Bernard... et après trois longues années de travaux. Pour les enfants des 15 classes de primaire et de maternelle, un beau terrain d'apprentissage que ce bâtiment en rez-de-chaussée, où plumes de paon et écailles décorent les façades et où ce rectangle en partie transparent attise l'imagination... Chaque mois, nous mettons ici en avant une de vos photos Instagram : on compte sur vous, partagez-les avec nous en taguant @villedevilleneuedascq pour nous autoriser à les diffuser en story, sur notre mur ou ici !



## Septembre une rentrée

propriété » et que donc le Maire ne peut aller à l'encontre du droit à construire que donne la loi aux propriétaires dans le cadre certes du Plu (Plan local d'urbanisme) mais qui lui-même ne peut aller à l'encontre de ce droit et de la loi.

Alors souvent, notre rôle consiste à discuter, à négocier des modifications, à convaincre...

Souvent on y arrive, parfois ce n'est pas le cas et alors chacun peut saisir le Tribunal administratif qui peut lui donner raison et condamner la commune.

C'est donc une tâche difficile et délicate, sachant que souvent un citoyen peut souhaiter "densifier" pour valoriser sa propriété et que le même citoyen s'opposera à toute construction mitoyenne à la sienne. »

**Deux nouveaux groupes scolaires, 47 écoles maternelles et élémentaires publiques gérées par la Ville, quatre collèges, deux lycées, quelles sont les ambitions municipales en matière d'enseignement et d'accueil des enfants et des jeunes villeneuvois ?**

« M'est-il encore bien nécessaire de devoir répondre à une telle question ? Les Villeneuvois(es) de "longue date" apprécient le système scolaire et périscolaire villeneuvois dans toutes ses richesses et diversités, tandis que leurs réalités bien connues sont autant de raisons qui ont conduit les nouveaux Villeneuvois(es) à faire le choix de notre Ville.

Peut-être pour autant est-il souhaitable, puisque vous me la posez encore, de rappeler que pour nous l'enfance et la jeunesse sont des priorités absolues au niveau des crèches, des écoles élémentaires maternelles et primaires jusqu'aux collèges et lycées, sans oublier l'Université et les Grandes écoles.

**Je résumerai donc ainsi notre objectif en la matière : contribuer à préparer la vie d'adulte et de citoyen dès la plus tendre enfance des Villeneuvois(es) en**

mettant un maximum de moyens pour ce qui est de nos compétences, l'État restant "le maître des horloges" pour tout ce qui est des moyens éducatifs humains et ce, pour nous, malgré les crises, **en gérant toujours le présent tout en préparant l'avenir.** »

**Objets du dossier de ce mois, les projets urbains et les constructions qui en résultent, régulièrement « reprochés » aux maires... Comment définiriez-vous vos pouvoirs d'action en la matière ?**

**« Ce n'est pas le seul domaine où les maires sont confrontés à de telles situations, car ils restent les plus proches des citoyen(ne)s...**

Que ce soit dans le domaine de la sécurité, pourtant de la compétence de l'État, l'attribution de logements qui est celle des bailleurs via leurs commissions d'attributions, des moyens pédagogiques de l'Éducation nationale (pour ne citer que trois exemples parmi de multiples), il faut rappeler qu'en matière de constructions de logements ou d'immeubles de bureaux, la règle qui prédomine est « le droit de

**Les Journées du patrimoine officialiseront la reprise par la Ville de la gestion du Musée des Moulins. Entre le Parc Asnapio, le Musée du Terroir, le Mémorial Ascq 44, la Classe-musée Notardonato ou encore le projet de motte féodale, sans oublier le LaM ou le Forum des sciences, quelles articulations vont-elles être mises en place ?**

« Cela complètera en effet un ensemble de sites à la fois historiques, touristiques voire festifs qui font l'originalité et la richesse de notre ville, en particulier en une période où les possibilités pour tous les citoyens d'un "tourisme de proximité" doivent être accrues et ce, pour tous, dans la grande ville la plus verte, la plus nature et la plus nourricière de la Métropole.

Notre objectif, dans le cadre de nos moyens budgétaires et humains limités, est de les rendre les plus accessibles possible à tous, en particulier dans le cadre d'une mise en réseaux et de circuits organisés avec nos partenaires et l'Office de tourisme. »



# 2022 : qui n'aura rien de traditionnel !

**La Ville possède deux Centres de vacances, l'un à Rémuzat dans la Drôme, l'autre à Habère-Poche en Haute-Savoie. Lors du dernier conseil municipal, vous avez émis l'idée que ces deux centres soient davantage utilisés. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

équipements scolaires, sportifs, ludiques, culturels et autres..., des dépenses de personnels consécutives à des revalorisations nécessaires décidées par l'État et l'annonce de prélèvements sur leurs moyens financiers pour financer les déficits creusés par ce même État, sachant que

**porter, à défendre ou à imaginer dans les prochains mois pour notre ville ?**

« C'est une question dont l'aspect "traditionnel" ne cadre pas avec la situation de la rentrée qui est loin de l'être, entre risques de reprise de la pandémie, crise économique, pénuries de tous ordres, désordres environnementaux, poussées de violences en tous genres et guerre sur le continent européen...

Alors ma réponse à votre question ne sera pas "traditionnelle", en vous disant que je continuerai à mettre toute mon énergie pour faire face à tous ces défis et à toutes les difficultés qui en résultent et qu'**avec mon expérience, je ferai au mieux et au plus juste pour "éviter le pire"...** en terminant à l'intention de celles et ceux qui, pour des raisons politiques, tiendront d'autres discours avec ce "conseil" de Jules Renard : **« Dites quelques fois la vérité afin que l'on vous croie quand vous mentez ».**

« ... l'enfance et la jeunesse sont des priorités absolues... »

« J'aimerais en effet que des séjours individuels et collectifs puissent y être possibles en dehors des périodes estivales mais cela suppose des aménagements coûteux en investissements et des coûts de fonctionnements conséquents. Il nous faudra donc attendre des temps moins "difficiles" pour les communes et leurs finances. »

nous devons, contrairement à lui, voter des budgets en équilibre.

Ce que je sais, c'est qu'il nous faut dès maintenant faire des économies, en particulier sur les dépenses d'énergie, si nous voulons maintenir toutes nos politiques et services existants et bien sûr ne pas engager de dépenses nouvelles, y compris en différant des projets déjà décidés. »

**La hausse du prix des énergies touche aussi les communes... Comment la Ville fait -elle face à cet accroissement de ses dépenses ?**

**Question traditionnelle en cette rentrée : quels dossiers aurez-vous à**

*Propos recueillis le 23 août 2022.*

« **C'est la raison de la véritable angoisse des maires au moment de commencer à préparer le budget 2023 de leurs communes**, entre une inflation galopante, une explosion des dépenses de gaz et d'électricité pour faire fonctionner tous les

Pour contacter **en direct** Monsieur le Maire

- Par voie postale  
M. Gérard Caudron, hôtel de ville, place Salvador-Allende, 59650 Villeneuve d'Ascq.
- Par courrier interne  
Courriers personnels à déposer en mairie de quartier ou à l'hôtel de ville.
- Par mail  
gcaudron@villeneuvedascq.fr



**Villeneuve d'Ascq soutient  
le peuple ukrainien**

# L'actu

JOURNÉES DU PATRIMOINE

## Le patrimoine, tout naturellement,

« *Le patrimoine durable* » est le thème de ces 39<sup>e</sup> Journées européennes, les 17 et 18 septembre. Cela tombe bien : à Villeneuve d'Ascq, la dimension écologique est au cœur de nombreux projets architecturaux et de l'aménagement des espaces publics. Visites à thème, animations, ateliers et spectacles jalonnent ces deux jours de (re)découverte de lieux emblématiques... ou tout nouveaux. Petite sélection parmi toutes les propositions.

### Des visites

**Le samedi**, pourquoi ne pas visiter les deux nouveaux groupes scolaires de la ville ? À **9h30**, le groupe Jean-Jaurès au Breucq, puis à **10h45** le groupe Joséphine-Baker au Pont-de-Bois (durée 1h chacune, sur réservation). Nous découvrirons comment ces deux projets allient durabilité -par leur conception et leurs matériaux- et sobriété énergétique.

À **16h30**, déambulons dans les jardins monastiques de la Villa Gabrielle (Annappes) et explorons l'histoire de la propriété, ou bien rendez-vous au Breucq, pour comprendre pourquoi le chantier du quartier de la Maillerie est à la pointe en matière d'éco-construction.

**Le dimanche**, votre cœur (et vos jambes) balanceront, entre une balade le long de la chaîne des lacs, au fil de son histoire et de sa riche biodiversité (à **11h**, sur réservation) ; une visite de la Cousinerie, où urbanisme, architecture et nature ont été pensés en harmonie (**15h**, sur réservation) ; ou encore une exploration historique d'Annappes (à **10h**, sur réservation) ou du Breucq (à **15h30**).

Pour vous reposer un peu, des calèches tirées par les chevaux feront la navette entre le Musée du Terroir et le Mémorial Ascq 1944, et un petit train la liaison entre le Musée du Terroir et le Musée des Moulins en passant par Asnapio.

### Des ateliers et des animations

**La bergerie de Valérie** : samedi et dimanche de **14h30** à **18h30** au Musée du Terroir, Valérie installe ses animaux de ferme et fait démonstration de conduite de troupeau de moutons par un chien de bergère.

**Yoga au bord du lac** : samedi à **14h30**, une initiation en pleine nature, sur la rive du lac du Héron, ô combien propice à la méditation (sur inscription).

**Architecture brodée** : samedi de **15h** à **17h30** à la Ferme d'en Haut, les ateliers d'Alouette Lulu guident la réalisation d'un petit coussin brodé inspiré de l'architecture du bâtiment.

**Des bee wrap** : samedi à la Maillerie, réalisation d'un emballage en tissu.

**Dragon de papier** : samedi de **14h30** à **18h30** à la Villa Gabrielle, fabrication d'une marionnette de dragon en papier.



Dimanche à 11h, laissons-nous guider le long de la chaîne des lacs (ici au parc urbain).

**Peinture** : une initiation en compagnie des Pinceaux d'aquarelle, avec pour modèles deux édifices de la ville, au Château de Flers samedi de **15h30** à **17h30** et au Musée des Moulins dimanche de **15h30** à **17h30** (tous deux sur inscription).

**Découvrir les Hauts-jardins !** Dimanche de **10h** à **12h**, participez à un atelier saisonnier à la Ferme des Hauts-jardins, ces 40 hectares aux Marchennes cultivés en agriculture bio par Hugues Trachet, un des producteurs de l'Amap de Villeneuve d'Ascq (sur inscription).

### Et des spectacles !

Ils sont le cœur battant de ces journées. **Au Château de Flers**: dimanche à **15h**, admirez les prouesses acrobatiques et loufoques des Fous du guidon, suivis à **16h** des équilibristes drolatiques Jeffy et Emy Stars et à **17h** de *Truelle Destin...* ou comment rire avec tendresse à la naissance d'une amitié.



L'Armée du Chahut, samedi dans le quartier du Château. Moins stricte qu'elle ne paraît...

**À la Ferme d'en Haut** : samedi à **20h**, l'Armée du Chahut nous emmène à sa suite dans une « transhumance chorale », du Château de Flers à la Ferme d'en Haut. Dimanche à **16h** et **17h**, le Marching Band de Marcq-en-Baroeul débarque en fanfare !

**Au Musée du Terroir** : dimanche à 15h30 et 17h30, on reconnaît dans « *Et les 7 nains* » une réinterprétation clownesque de Blanche-Neige.

**À la Villa Gabrielle** : dimanche à 15h15 et à 17h, L'Arbresonges effeuille des histoires inspirées de contes asiatiques et à 14h45 et 16h, Marcel la Manivelle -en triporteur- joue de son orgue de barbarie.

**À la Médiathèque Till l'Espiegle** : samedi à 19h30, *La Friche et l'architecte* (Parkour II). Le regard d'un architecte excentrique sur notre environnement.

Réservation au 03 20 61 73 00.

**À l'Oratoire Saint-Marc** : dimanche à 10h30, des comptines pour les petits et à 16h, un voyage en mots et en musique pour les 5/6 ans, avec Dire-Lire (les deux, sur inscription).

**Au Mémorial Ascq 1944** : dimanche à 15h et 17h30, lecture musicale du livre d'André Baratte « *C'était avant la Nuit, une vie à Ascq* », qui évoque l'histoire de son père Gaston.

**À l'église Saint-Pierre d'Ascq** : dimanche à 16h, concert de Quatuor en liberté.

**Les activités sont gratuites. La plupart se font sans inscription, sauf mention contraire.**

**Programme complet sur notre site ou en scannant ce QR code.**



À ASNAPIO

## Des jeux, un camp irlandais et de graaands chiens !

Samedi et dimanche de 14h à 18h, une quarantaine de jeux anciens d'adresse ou de logique, d'imitation ou de hasard, seront en accès libre pour toutes les envies. Un camp de base recréant une ambiance irlandaise fera office d'une véritable zone d'immersion où vous pourrez vous mettre en scène avec accessoires et costumes ! Des contes irlandais et des ateliers seront également proposés : peintures rupestres aux ocres, confection de petits animaux en argile, gravure... L'occasion également de découvrir les Irish Wolfhound, l'une des plus grandes races de chien au monde. Ne manquez pas d'aller leur faire une petite caresse !



## Les moulins à tire d'ailes

C'est à l'occasion de ce week-end que sera officialisée la reprise par la Ville de la gestion du site des moulins, le musée -qui portera le nom de Jean Bruggeman- et les moulins eux-mêmes.

Durant les deux jours, de 14h30 à 18h30, vous pourrez pédaler pour actionner un meunier-automate... et/ou confectionner du pain avec la farine obtenue. Ou encore fabriquer un petit moulin en bois avec Naturellement Bois.

Dimanche uniquement, de 15h30 à 17h30, les Pinceaux d'aquarelle inviteront à prendre les moulins pour modèles lors d'un atelier peinture.

Et à 15h ou à 16h30, ne manquez pas le départ de visites décalées du musée avec la compagnie Articho. Avec humour... mais aussi de vraies anecdotes !



## Au Sart, opération « décou'verte » !

Un nettoyage collectif de quartier lors des Journées du patrimoine ? Oui, quand le thème de ce week-end rencontre celui de la Journée mondiale de l'environnement...

Au programme :

- De 9h30 à 12h : challenge de ramassage des déchets.
- À 14h15 et 15h30 : promenades « Ville nourricière », pour découvrir les arbres, les fruitiers, les fleurs...
- À 14h30 : à la découverte du patrimoine architectural du quartier.
- De 14h à 17h30 au centre social Flers-Sart : repair café, donnerie de livres, fabrication de cosmétiques bio, atelier couture, sensibilisation à la pratique du vélo.
- De 14h à 17h à la Maison Pasteur : atelier « jardiner dans son appartement », animaux de la ferme, manège à poneys et le charmant spectacle, Olivier le petit jardinier (dès 2 ans).

## Reconnexion à la nature

À la Ferme d'en Haut, les arts numériques rencontrent la nature. Pour observer les éléments, les animaux, les végétaux, les artistes explorent une large palette de techniques : impression 3D, vidéo, réalité virtuelle, hologramme, réalité augmentée... Yuliya Makogon, Julie Evereart, Annaëlle Oestreich, Stéphane Cabée, Amandine Augustak, Sabrina Ratté et Adrien M & Claire B interrogent nos liens avec le vivant.

Jusqu'au 11 décembre. Entrée gratuite en visite libre les samedis et dimanches de 15h à 19h. Vernissage samedi à 17h.

**Infos : [lafermedenhaut.villeneuvedascq.fr](http://lafermedenhaut.villeneuvedascq.fr)**

# L'actu

## L'été en images

Retrouvez sur notre site Internet tous les événements qui ont ponctué l'été villeneuvois :

Fête de la musique, feu d'artifice du 13 juillet, centres de loisirs et de vacances, rendez-vous sportifs...

**Plus d'infos : [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr)**



ANNEXE DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

## Villeneuve d'Ascq parmi les sept finalistes...



En avril dernier, la Ville avait candidaté pour accueillir, sur son territoire, une annexe du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Ce lieu de stockage et de valorisation des collections, de diffusion pédagogique et de recherches, non accessible au grand public, pourrait ouvrir ses portes dès 2027.

37 villes s'étaient déclarées volontaires, seules sept sont finalement retenues... dont Villeneuve d'Ascq.

Le dossier villeneuvois, soutenu par la Mel, le Département et le Musée d'Histoire naturelle de Lille, présente bien des atouts : un emplacement de choix, rue de la Recherche, sur un terrain de 65 000 m<sup>2</sup> appartenant à l'État ; la proximité des campus universitaires Pont-de-Bois et Cité-Scientifique ; un environnement préservé ; des transports en commun accessibles ; une situation à moins de deux heures de Paris, de Bruxelles...

La Ville aura l'occasion de défendre à nouveau son projet cet automne, lors d'une visite sur site des membres du comité de sélection.

La sélection finale pourrait être dévoilée fin 2022.

## Les cérémonies patriotiques

Le **dimanche 25 septembre**, à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux harkis, un rassemblement est orchestré par la Fnaca et la Ville à 11h, au square des anciens combattants (à l'angle de l'avenue de Paris et de la rue de Babylone, Flers-Breucq).



Le **dimanche 16 octobre** à 11h, au même endroit, se tiendra une cérémonie de célébration du 45<sup>e</sup> anniversaire du retour des cendres du soldat inconnu.

## Salvador Allende, un engagement pour l'Humanité

Ce sera exceptionnellement le **samedi 10 septembre** à **17h** que la municipalité et l'association Cordillera rendront hommage à Salvador Allende, président du Chili, disparu le 11 septembre 1973.

Devant la stèle à son nom, érigée par la Ville en 1982 place Salvador-Allende, se succéderont des discours, des lectures -notamment, en espagnol et en français, d'articles emblématiques de la nouvelle Constitution chilienne, des dépôts de gerbes fleuries

Les participants se rendront ensuite à la Maison des Droits de l'Homme, où les attendront une lecture musicale et une sélection de livres autour de la thématique.

**Infos : Maison des droits de l'Homme, tél. 03 20 43 50 11 et [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr)**



## Au stade Pierre-Mauroy



Les prochains matches du LOSC (sous réserve de modification du calendrier et des horaires...) :

LOSC-Toulouse, le **18 septembre** à 21h.

LOSC-RC Lens, le **9 octobre** à 21h.

LOSC-Monaco, le **23 octobre** à 21h.

LOSC-Rennes, le **6 novembre** à 21h.

LOSC-Angers, le **13 novembre** à 21h.

Côté événements, rendez-vous le **19 novembre** 2022 pour la Coupe du monde de rugby et le match Barbarians/Fidji.

Et pour les concerts, il faudra attendre 2023, avec Mylène Farmer annoncée le **3 juin**, Stromae les **10 et 11 juin**, M. Pokora le **17 juin** et Soprano le **24 juin**.

L'accès à certains parking et rues des quartiers Hôtel-de-Ville, Triolo et Cité-Scientifique est filtré les soirs d'événement par un système de badge, afin de privilégier l'accès au domicile et le stationnement des riverains. Le dispositif, mis en place deux à trois heures avant l'événement, se termine peu après le début de celui-ci.

**Plus d'infos et billetterie : [stade-pierre-mauroy.com](http://stade-pierre-mauroy.com)**



## Et un, et deux... et trois lauriers !

La Ville de Villeneuve d'Ascq a décroché pour la troisième fois le label « Ville active et sportive », décerné par le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS), avec trois lauriers.

Créé en 2017, ce label récompense et valorise les villes qui innovent et soutiennent le sport pour tous les citoyens à tous les âges de leur vie, portent des politiques sportives cohérentes et promeuvent des activités physiques accessibles au plus grand nombre.

Du haut niveau au sport scolaire, du handisport au loisir, la Ville offre un incroyable éventail de possibilités : plus de

60 activités répertoriées, 170 clubs et associations, près de 150 équipements municipaux (salles, terrains, piscines...) : elle emplit -et de loin !- toutes ces conditions, ce qui lui vaut donc d'être récompensée pour la 3e fois cette année, après 2017 et 2019, parmi les 220 villes de même catégorie en compétition.

Le prix lui a été remis le 25 août dernier à Limoges.

Le CNVAS, fondé par l'Association nationale des élu(e)s en charge du Sport et l'Union Sport et cycle, est patronnée par le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.

## Conseil municipal

Le Conseil municipal de Villeneuve d'Ascq se réunira le **mardi 27 septembre** à 18h45.

La séance, ouverte à tous les citoyens, se tient à l'hôtel de ville, place Salvador-Allende et est également retransmise en vidéo sur le site Internet de la Ville.

Pour connaître l'ordre du jour, revoir les séances précédentes et consulter les comptes-rendus des éditions précédentes : [villeneuedascq.fr/conseils\\_municipaux](http://villeneuedascq.fr/conseils_municipaux).

FOIRE AUX ASSOCIATIONS 2022

## Une fête éco-citoyenne

Le **dimanche 11 septembre** de 13h30 à 18h, le complexe sportif du Palacium accueille la Foire aux Associations et son grand « barnum » festif.

130 stands présenteront les activités des associations de la ville, dans tous les domaines : nature, sport, culture, arts plastiques, danse, solidarité, jeu, loisirs, développement durable, handicap...

Petits et grands pourront assister à de nombreuses démonstrations, s'initier à de multiples disciplines et même, nouveautés cette année, découvrir « en live » le tir laser et s'exercer à la musculation. Un espace ludique sera réservé aux plus jeunes, avec des tours à dos de poney et en calèche.

À 15h, des récompenses seront remises aux associations et à leurs bénévoles.

Des animations autour du recyclage -comme la fabrication de ceintures à partir de chambre à air, seront menées tout l'après-midi.

La Foire aux Associations est aussi une éco-manifestation avec tri des déchets.

Entrée gratuite, buvette, petite restauration, parking vélo gratuit et gardienné

Dimanche 11 septembre de 13h30 à 18h, entrée gratuite, Complexe sportif du Palacium, avenue du Pont-de-Bois.

**Infos : service de la Vie associative, tél. 03 20 43 50 50 et [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr)**



## Collecte et réemploi des déchets liés à la pratique sportive

Chaque année, en France, plus de 100 000 tonnes de déchets liés à la pratique sportive sont produites.

En lien avec l'Office municipal du Sport et la Ville, la Recyclerie sportive se propose de collecter vos baskets, textiles sportifs et ballons pour leur donner une nouvelle vie ou les orienter vers des filières de recyclage adaptées.

Vous pourrez déposer vos objets dans des éco box lors de la Foire aux associations le **dimanche 11 septembre** à partir de 13h30. Des animations autour du recyclage seront aussi proposées.

Vous pourrez déposer vos objets dans des éco box lors de la Foire aux associations le **dimanche 11 septembre** à partir de 13h30. Des animations autour du recyclage seront aussi proposées.

**Infos : service du Développement durable, 03 20 43 19 50 / [ddvascq@villeneuedascq.fr](mailto:ddvascq@villeneuedascq.fr)**





*Villeneuve d'Ascq*

*Une ville en mouvement*



## « Une ville à taille humaine, verte et aérée » »



Vincent Baledent, adjoint à l'Urbanisme, à l'action foncière et au suivi du Plu et du Scot.

**La Tribune : Villeneuve d'Ascq s'est construite à plusieurs époques, avec des styles différents. Entre les zones pavillonnaires, les grands collectifs des 70's et l'urbanisme de demain, quelles sont les évolutions auxquelles vous aspirez ?**

« Aujourd'hui, il y a des leçons à tirer de la Covid, qui nous a tous obligés à revoir nos fonctionnements : il faut construire moins dense, avec des balcons, des espaces verts communs généreux, pour pouvoir être dehors. Mais nous n'avons pas à rougir : Villeneuve d'Ascq a été pionnière en son temps.

Cette ville pas comme les autres s'est construite autour de cette originalité, il faut garder l'esprit d'innovation inscrit dans son ADN depuis 50 ans. C'est le message transmis aux promoteurs immobiliers : proposez-nous de belles réalisations, ne vous contentez pas d'empiler des cubes, ayez cette ambition d'un art de la rue car finalement, on passe plus souvent devant un immeuble que devant un tableau dans un musée...

Nous voulons accueillir des ensembles à dimension humaine, plus aérés. Il nous faut pourtant continuer à construire, parce qu'il y a de la demande et qu'il est nécessaire de « coller » à l'évolution de la société. C'est ce que l'on appelle le parcours résidentiel, avec une offre de logements adaptés à toutes les étapes de la vie -même s'il est difficile aux primo-accédants de s'installer chez nous, en raison de prix élevés, résultats de notre attractivité. Des aînés souhaitent par exemple quitter leur grande maison pour un espace plus petit, ce qui permettrait de libérer des logements pour des familles et de remettre des enfants dans nos écoles...

Il y a aussi la problématique du logement étudiant. Villeneuve d'Ascq est l'une des rares villes de la métropole qui en construit ; ça a du sens, parce qu'il y a une université et des grandes écoles sur notre territoire et l'offre,

Entre héritage du passé et perspectives d'avenir, la Ville poursuit sa croissance, se rénove, se transforme, grandit... et se dessine plus que jamais en vert. Avec Vincent Baledent, adjoint délégué à l'Urbanisme, à l'action foncière et au suivi du Plu et du Scot, esquisse de l'aménagement de demain..

privée et publique, est ici très qualitative.

La demande de logements est très forte, mais nous ne pouvons la satisfaire entièrement car si on écoutait les promoteurs, il faudrait construire partout... Charge à nous de les raisonner pour continuer à développer et à renouveler la ville, tout en nous adaptant à la société d'aujourd'hui et en gardant une ville nature et nourricière. »

**L T : Aménager l'espace urbain tout en préservant l'environnement et le cadre de vie : comment la Ville concilie-t-elle ses ambitions et ses obligations ?**

« Dans le cadre de la modification du Plu, nous avons demandé à rendre inconstructibles des parcelles agricoles qui étaient restées en zone d'aménagement futur. Nous ne construisons plus sur les terres agricoles et le peu de foncier qu'il nous reste est dédié au développement de la ville nature et nourricière.

Les terrains se font donc de plus en plus rares et donc de plus en plus chers. Il reste du foncier public propriété de la Mel, qui a hérité des terrains non construits par la ville nouvelle et le maire est très vigilant. Et puis il y a le foncier privé, où sont les difficultés car les propriétaires sont conscients du potentiel. Le prix du mètre carré constructible devient exorbitant et de nombreux petits propriétaires vendent un pavillon ou un bout de jardin à un promoteur, lequel veut raser et y construire un collectif.

Tout cela est régi par le Plan local d'urbanisme (Plu), auquel nous devons nous soumettre. Ce document, peu restrictif, n'est pas propre à la ville. Nos marges de manœuvre pour discuter les projets sont assez faibles du fait de la loi et des règlements.

Certains secteurs peuvent encore être urbanisés, car au-delà de la politique de promotion immobilière, il y a aussi l'aménagement de l'espace public. Je travaille beaucoup avec Sébastien Costeur, conseiller municipal et mé-

# Le dossier [ JEUNESSE ]

Certains secteurs peuvent encore être urbanisés, car au-delà de la politique de promotion immobilière, il y a aussi l'aménagement de l'espace public. Je travaille beaucoup avec Sébastien Costeur, conseiller municipal et métropolitain en charge des voiries, de l'assainissement, de la gestion des déchets, des circulations et des transports publics, pour qu'à chaque projet nouveau soient associés au préalable les aménagements nécessaires : anticiper la capacité de stationnement, les voiries, mais aussi essayer de rééquilibrer entre voiture, piéton, vélo. On est tous d'accord : il faut moins de voitures. Mais personne ne veut se contenter des mobilités douces... Si les nouvelles générations utilisent



*La Ville appuie des projets adaptés au quartier, à son environnement, aux besoins...*

davantage les transports en commun et le vélo, il faut que chacun fasse des concessions, les anciens comme les nouveaux.

Les riverains doivent aussi accepter qu'un projet immobilier, sur un terrain en friche depuis des années, bouleverse un peu leur environnement. On ne peut pas à la fois sanctuariser des espaces verts, des terres agricoles et refuser de construire sur des sites qui, une fois déminéralisés, ont du potentiel.

## Comment la Ville négocie-t-elle avec les promoteurs, les bailleurs sociaux ?

« Les promoteurs connaissent leur métier et lorsqu'ils déposent un permis de construire, il est en général conforme au Code de l'urbanisme et au Plu.

Malheureusement, on n'a que peu de poids pour demander une modification des projets. La Ville souhaite, par exemple, ne pas dépasser des hauteurs R+6.

Sur de gros projets, nous demandons au promoteur de dé-densifier au maximum... mais il faut aussi pour tout le monde des points d'équilibre, économiques pour le promoteur, en termes d'aménagement, de services et de structures nécessaires pour la Ville. Nous voulons des projets adaptés au quartier, à son environnement, aux besoins... Nous misons donc sur notre force de conviction et parfois, cela débouche sur de belles réussites.

Le seul levier qui peut être activé, c'est la préemption d'un terrain pour éviter une construction. On ne se l'interdit pas, mais on ne peut pas tout préempter ! Nous avons ainsi acheté un petit terrain, rue Louise-Michel, où devait être construit un collectif de logements et y avons créé un espace végétal pour les habitants du quartier.

Le Grenelle de l'environnement et la crise de l'énergie imposent aussi de construire des logements plus performants énergétiquement. La Ville intervient à sa manière, en incitant et en



*Dans le cadre de la modification du Plu, les élus ont sanctuarisé et rendu inconstructibles les terres agricoles.*

conseillant. On a un bel exemple à Ascq, où avec Yohan Tison, conseiller municipal délégué à la gestion des espaces verts et à la biodiversité, nous avons accompagné le promoteur très loin dans ce côté vertueux du bâtiment, jusqu'à lui faire intégrer des toitures végétalisées, des nichoirs, un choix d'essences locales et la gestion de l'eau à la parcelle.

La Ville joue de plus en plus ce rôle d'accompagnatrice, qu'il s'agisse de biodiversité, de mobilité douce, de confort de vie pour les futurs résidents. D'ailleurs, une charte de la construction est en cours d'écriture, qui intégrera tous ces principes. Même si elle n'a aucune valeur juridique, elle sera un outil dans nos négociations. Pas question de devenir excessivement exigeants, car il ne faut pas rompre la discussion avec des promoteurs qui sont, il ne faut pas se leurrer, en droit de réaliser ce qu'ils veulent. Et il y aura toujours des acquéreurs, au vu de la pression immobilière et de la forte attractivité de la ville. »

## L. T. : D'ici à 2028, 43 000 logements devraient être construits dans les 95 communes de la Mel, en vertu du Programme local d'habitat (PLH) métropolitain. La ville y prendra-t-elle sa part ?

Villeneuve d'Ascq, à elle seule, pourrait produire quasiment tous les logements du territoire Est, en grande partie grâce aux nouvelles résidences pour étudiants et pour aînés.

Il reste encore des friches ou sites industriels à convertir, comme par exemple la friche Rhône-Poulenc au Breucq, sur laquelle nous sommes bien conscients qu'un jour ou l'autre un projet d'aménagement nous sera présenté. Le plus tard possible et pas dans n'importe quelles conditions, parce que le quartier souffre déjà depuis quelques années de travaux. Dans ce même quartier, il y a aussi la friche Lefevre, juste à côté du futur groupe scolaire Jean-Jaurès, où avec le maire et les services de la Ville nous travaillons pour créer un parc urbain qui redonnera de la respiration au quartier.

En Centre-Ville, le site libéré à horizon 2024 par le magasin Leroy-Merlin accueillera lui aussi des logements, des commerces, du bureau et un espace végétal généreux en cœur d'îlot. Le boulevard de Tournai continue



*Offrir une seconde vie aux friches et aux « dents creuses » pour éviter l'étalement urbain.*

## De quoi parle-t-on... ?

### Le Code de l'urbanisme

Créé en 1954, modifié en 1973, puis réformé en 2005 et par l'ordonnance du 23 septembre 2015, puis à nouveau pour prendre en compte l'inflation législative (Lois Alur et Elan), il a connu ses plus importantes révisions en 2010, avec la loi Grenelle 2 qui vise à une meilleure prise en compte de l'environnement, en luttant contre le réchauffement climatique, en évitant l'étalement urbain, en limitant la production de gaz à effet de serre et en préservant les terres agricoles, les ressources et la biodiversité.

Ce document de droit public s'applique à tous, entreprises, privés, particuliers, collectivités locales et territoriales... Il fixe les règles établies par l'État en matière d'aménagement du territoire : élaboration des documents de planification Plu et Scot, règles spécifiques pour la protection du littoral et de la montagne, droit de préemption, règles applicables aux constructions, aménagements et démolitions, dispositions relatives au contentieux de l'urbanisme... Il contient une partie législative et une partie réglementaire.

**Plus d'infos :** [legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000006074075/](http://legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000006074075/)

### Le schéma de cohérence territoriale (Scot)

Le Scot correspond à la planification supra-communale. C'est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire ou d'un bassin de vie, détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement. Ce document pivot de la planification territoriale stratégique et multi thématique assure l'articulation entre le schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (Srdet, porté par la Région) et les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux.

Les prescriptions du Scot s'imposent au Plu ou au Plui et aux autres documents, comme les cartes communales, le PLH...

**Plus d'infos :** [scot-lille-metropole.org/](http://scot-lille-metropole.org/)

### Le Plan local intercommunal d'urbanisme (PLU)

Le Plu remplace le Plan d'occupation des sols depuis 2000 et la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU). Il établit le projet global d'aménagement du territoire dans le respect du développement durable, des politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains. Soumis aux dispositions du Code de l'urbanisme, il inclut lui-même plusieurs volets : trame verte et bleue (corridors biologiques et réservoirs de biodiversité), Programme local de l'habitat, Plan de déplacement urbain, Schéma de développement commercial...

Nous sommes actuellement en procédure de révision du Plan local d'urbanisme qui, rappelons-le, tout comme le Scot, est de compétence de la Mel. Cette révision générale a pour objectif de doter le territoire de la Métropole d'un Plu unique, d'accompagner les besoins et les orientations en matière d'habitat et de mobilités, de poursuivre l'intégration du Plan climat air énergie territorial... L'entrée en vigueur de cette révision est prévue pour 2024.

**Plus d'infos :** <https://plu.lillemetropole.fr/revision-du-plu>

donc sa transformation, avec notamment les projets Borne de l'Espoir à côté du Grand stade (futur site Leroy-Merlin et siège de Vilogia) ou encore la construction du futur siège de Kiabi, près de Heron park, mais tout en rappelant tout de même que bon nombre de ces projets sont sur le territoire de Lezennes.

En revanche, il ne se passera plus rien entre les rues Verte et des Vergers : le projet d'aménagement est abandonné en raison de la préservation des chauves-souris à oreilles échancrées. Nous ambitionnons donc de transformer le lieu en un espace de nature et nourricier innovant, pédagogue, ouvert à tous. Peut-être une ferme, un petit espace conservatoire, un lieu d'accueil... ? Nous y travaillons.»

### L. T. : Comment cela se passe-t-il en termes de concertation avec les habitants ?

« Pour chaque projet, une réunion est organisée avec présentation du projet par les promoteurs au conseil de quartier et aux riverains. La Ville reste neutre ; elle organise la concertation, rappelle les règles juridiques, les obligations des uns et des autres, ses services Droit des sols, Vie des quartiers et Voirie peuvent aussi appuyer des groupes de travail, mais elle ne prend pas position.



*Le nouveau quartier Montalembert, où 400 logements ont été construits alors qu'il en était prévu 700.*

Ce qui ressort souvent, ce sont les problèmes de circulation et de stationnement, la hauteur des nouvelles constructions, l'effet qu'elles auront sur le fonctionnement du quartier... et, bien sûr, la "valeur des biens existants". À nous d'imaginer et d'expliquer aux riverains comment la ville, pour accueillir notamment de jeunes couples, doit s'adapter aux nouveaux besoins et usages, se réinventer sur certains modèles de construction et grandir. Mais en contrepartie, il faut arrêter de tous penser qu'il faut construire, mais pas à côté de chez soi... Il y a là encore un point d'équilibre à trouver. »

### Certains quartiers ont plus de quarante ans. Comment la Ville voit-elle leur avenir ?

« Il n'est plus envisageable de raser puis reconstruire un bâtiment, dans un souci de développement durable. Cela coûte peut-être moins cher, mais du point de vue de l'empreinte carbone, c'est une hérésie.

La Ville refuse donc les permis de démolir pour les constructions lourdes et a pris le parti de la rénovation des bâtiments. C'est une des contraintes que l'on pose désormais aux bailleurs et aux promoteurs : aujourd'hui, les technologies et l'imagination le permettent, il faut que les architectes se creusent les méninges, mais il y a moyen de réhabiliter plutôt que de raser. Le plus bel exemple, c'est la résidence étudiante rue Trémière, ancien bâtiment France Télécom.

Pour les quartiers Pont-de-Bois, Résidence, Triolo, les trois-quarts des bâtiments ont été rénovés et d'autres le seront prochainement. Cela fait partie de notre programme « Ville nouvelle renouvelée ». Nous travaillons avec

# Le dossier [ URBANISME ]

les bailleurs sociaux lors de ces opérations, notamment pour réaménager des espaces afin de redonner de la respiration au quartier, d'y intégrer nos politiques autour de la nature, du nourricier, de la proximité et du bien vivre ensemble.

Les bailleurs ont hélas aujourd'hui beaucoup de mal à acheter du foncier, faute de moyens face aux opérateurs privés. On peut le regretter, mais dans le cadre des nouvelles constructions privées, nous obligeons les promoteurs à respecter a minima 30 % de locatifs sociaux et poussons vers 30 % supplémentaires pour de l'accession sociale. »

## Dans les 10 à 20 ans à venir, quelle sera la physionomie de la Ville ?

« La même qu'aujourd'hui, avec une dimension nature et nourricière encore plus poussée. Nous souhaitons faire de Villeneuve d'Ascq un véritable laboratoire qui servira d'exemple et de repère en matière de transition et de transformation d'une ville pour les générations à venir. On aura un coefficient de végétalisation multiplié par dix, recréé des espaces d'aération, accueilli de nouvelles familles... La ville se sera renouvelée, les circulations douces intensifiées -avec peut-être une desserte plus importante pour la ligne de chemin de fer Ascq-Orchies.

Et puis nous espérons relever un vieux défi : diminuer l'impact de la RN 227 (le boulevard du Breucq), gommer la cassure entre le Nord et le Sud de la ville. Si sa couverture relève de l'utopie, le maire bataille actuellement pour obtenir de la Mel le recentrage du flux automobile sur les quatre voies et la transformation des latérales en voies de desserte, en réintégrant la circulation des vélos, des piétons. Ce serait déjà une première étape. »



Villeneuve d'Ascq en tête de liste des 91 communes de la Métropole européenne de Lille pour l'immobilier de bureaux.



Proposer des logements adaptés à tous les âges de la vie, comme cette résidence pour aînés, dans le cadre du parcours résidentiel.



Un bel exemple de réhabilitation : la résidence étudiante rue Trémière, ancien bâtiment France Télécom.

## Droit des sols « La règle, c'est la règle »

Ici des bureaux, là, une résidence pour aînés. Ailleurs, une extension d'habitation, un nouveau commerce... Autant de projets soumis à autorisation d'urbanisme, qu'il s'agisse d'un permis de construire, d'aménager, de démolir ou encore d'une déclaration préalable de travaux. Au service municipal Droit des sols, les dossiers se succèdent à un rythme soutenu et jamais ne se ressemblent. Explications.

Delphine Marin et Margaux Petit, juristes, Agnès Vin, architecte-conseil, Paul Vecchioli, instructeur-architecte et quatre assistantes instruisent les demandes, délivrent les autorisations de droits des sols, traitent les contentieux, suivent et participent aux procédures d'évolutions des documents de planification (modifications et révisions du Plu...) et enfin vérifient la conformité des autorisations délivrées.

En 2021, pas moins de 893 certificats d'urbanisme, 120 permis de construire, 10 permis d'aménager, 519 déclarations préalables de travaux et 29 permis de démolir sont passés entre leurs mains. Une activité en hausse chaque année, du fait de l'attractivité de Villeneuve d'Ascq et d'une particularité : la Ville instruit elle-même les dossiers, le maire prenant les arrêtés -ce n'est pas le cas de certaines collectivités, où ils sont délivrés par la Métropole européenne de Lille (Mel).

## Deux « bibles » : le Code de l'urbanisme et le Plan local d'urbanisation

Le domaine est très précisément réglementé : « Pour instruire un permis, nous nous basons sur le Code de l'urbanisme et le Plan local d'urbanisme. »

Le Code de l'urbanisme indique les généralités. Le Plan



local d'urbanisme, document métropolitain, définit lui des règles générales applicables à l'ensemble du territoire, mais aussi des dispositions propres à certaines zones (UE, UCA, AUD, N, A...). Il y a donc une cohérence d'aménagement à l'échelle d'un territoire.

Autant de normes qui s'imposent au maire, lequel ne peut refuser une construction

si le permis s'y conforme.

« La loi est d'ailleurs assez permissive et permet la réalisation de projets souvent plus importants que ce que nous souhaitons, avec toute une liste de dérogations ou d'exceptions. »

### Négocier, argumenter... pour éviter les contentieux

Toutes les autorisations sont délivrées au nom du maire (et non à celui du bénéficiaire du permis) et en cas de contentieux, c'est la Ville qui se retrouve au tribunal administratif...

## Le droit des sols en quelques chiffres

À Villeneuve d'Ascq, le service Droit des sols a eu à gérer en 2021 :

- **893** certificats d'urbanisme (741 en 2020). Les certificats d'urbanisme d'information renseignent le pétitionnaire sur les règles d'urbanisme applicables au terrain, les servitudes d'utilité publique, le droit de préemption, les taxes et participations d'urbanisme...
  - **120** permis de construire (100 en 2020)
  - **39** permis modificatifs
  - **10** permis d'aménager (3 en 2020)
  - **29** permis de démolir
  - **515** déclarations préalables (434 en 2020)
  - **29** permis de démolir (26 en 2020)
  - **25** certificats d'urbanisme opérationnel.
- Ils contiennent l'ensemble des règles applicables sur la parcelle, tout comme le certificat d'information), mais renseignent le pétitionnaire sur la faisabilité d'un projet sur une parcelle, ainsi que l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain.

Sauf rares exceptions, où entrent en compte des enjeux financiers lourds ou de multiples demandes d'indemnisation, la Ville traite ses contentieux elle-même, grâce à ses juristes.

« Les recours gracieux de personnes qui contestent une décision ou de voisins mécontents représentent une trentaine d'affaires par an ; les procédures au tribunal, une dizaine par an, peuvent s'étaler sur plusieurs années. »

Ce faible taux de contestation réside dans la volonté des élus de négocier préalablement avec les promoteurs avant tout dépôt de permis : « Il s'agit de préciser les attentes en termes de densité, de hauteur, d'espaces verts, d'aménagements. Exemple, le projet Saint-Adrien, refusé deux fois en raison du caractère boisé du site et de l'opposition des riverains et qui accueillera une résidence-service pour aînés. Les promoteurs, bien souvent, acceptent de retravailler les projets, apportent des solutions... »

### Consulter avant de décider

« C'est aussi une sécurité, car après le dépôt officiel du permis, un délai d'instruction d'étude du dossier de deux à cinq mois doit être fixé, avec consultation obligatoire de services extérieurs : Mel, Drac, Bâtiments de France, Sdis, Enedis, Iléo, commission d'accessibilité, commission de sécurité... avant la prise de décision. »

L'avis de la Mel est donc très important dans les dossiers villeneuvois, tout comme celui de l'architecte des Bâtiments de France, qui va décider, parfois au mètre près, si le futur bâtiment entre dans le périmètre de protection d'un monument historique, estimer les critères de visibilité et les impératifs associés en termes de matériaux, de hauteur, etc. « Sa décision prévaut dans les cas de co-visibilité avec un monument historique, mais nos architectes apprécieront de toute manière la bonne insertion des projets dans l'environnement. L'homogénéité architecturale est importante, avec une identité de quartier à respecter. »

### Protéger

Le maire et les élus usent aussi de persuasion pour influencer la nature et la destination des projets : une résidence pour aînés, pour étudiants, un petit collectif plutôt qu'un grand ensemble... et sont très intransigeants sur la préservation des arbres, des champs et des espaces verts. Si le Code de l'urbanisme soumet à autorisation d'urbanisme l'abattage des arbres situés dans des secteurs protégés, à condition qu'en soient replantés d'autres en nombre équivalent, c'est ici un sacrilège : « comment remplacer un sujet de dix, vingt ou trente ans par un autre qui n'aura d'effet sur l'environnement que dans 15 ou 20 ans ? »

La Ville intervient donc là aussi avec force, pour convaincre et si possible imposer une prescription.

# Le dossier [ URBANISME ]

## D'un grand stade à un abri de jardin

Les dossiers sont aussi nombreux que variés : « *Tout ce qui est soumis à autorisation de construire (plus de 5 m<sup>2</sup>) passe entre nos mains* ».

Conséquence aussi de la hausse du prix du m<sup>2</sup>, de nombreuses propriétés sont morcelées en lots à bâtir. « *Les lois incitent à la densification des zones déjà urbanisées, afin d'éviter de construire en campagne. C'est aussi une question de coûts pour les collectivités -il faut installer des réseaux d'électricité, d'évacuation des eaux... Mais lorsqu'une personne vend la moitié de son terrain pour faire bâtir, le confort des voisins en est modifié. Nous en sommes conscients mais n'avons aucun pouvoir pour imposer des contraintes si la construction est conforme.* »

Chaque porteur de projet est reçu et les discussions sont parfois longues et difficiles ; si certains comprennent le bien-fondé de ces demandes préalables, « parfois, cela se passe moins bien ; lorsque nous reprochons à un constructeur d'occuper 32 % d'emprise au sol alors que la loi n'en autorise que 30, il l'accepte mal... ».

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, dernière étape, permet de contrôler la conformité des travaux réalisés au permis accordé. Même si ce n'est pas une obligation légale, les agents du service, assermentés, vérifient systématiquement : le non-respect d'une autorisation d'urbanisme est un délit. S'il est possible, pour certains travaux réalisés sans autorisation, de les régulariser, d'autres, en revanche, ne peuvent être acceptés et c'est alors le procureur de la République qui prend la main et fera appliquer sa décision : tribunal, indemnités, démolition... « *La règle, c'est la règle et elle s'applique à tous.* »



*Une des leçons à tirer de la période Covid : il faut construire moins dense, avec des balcons, des espaces verts communs généreux, pour pouvoir être dehors.*

### Bon à savoir

L'autorisation d'urbanisme est délivrée par le maire au nom de la commune « sous réserve du droit des tiers », donc à partir des règles d'urbanisme et non du droit privé.

Perte de vue, d'ensoleillement, troubles de la jouissance... souvent, les voisins reprochent à la mairie d'avoir autorisé la construction. Elle n'a pourtant pas le pouvoir de faire respecter le droit privé, ces faits relevant des tribunaux civils.

S'ils s'estiment lésés ou pensent subir un trouble anormal de voisinage, les riverains disposent d'un délai de cinq ans pour agir auprès des tribunaux civils. Si une personne estime que l'autorisation accordée n'est pas réglementaire, elle dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage régulier de l'autorisation obtenue pour déposer un recours gracieux ou contentieux auprès du tribunal administratif.

## Les pouvoirs du maire en matière d'urbanisme

- Le maire délivre les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir) et en est le garant.
- Il veille à ce que les constructions respectent scrupuleusement les règles d'urbanisme en vigueur (Plu, Code de l'urbanisme...).
- Le maire dispose également d'un « pouvoir de police » en matière d'urbanisme. Il relève les infractions (constructions sans autorisation, agrandissement illégal, édification à un endroit non approprié ...) et peut aussi en être informé par les citoyens. Quel que soit le cas, un procès-verbal sera dressé, pouvant entraîner des poursuites judiciaires, des amendes, voire la démolition des constructions irrégulières.
- Il peut prendre des arrêtés de péril, lorsqu'une construc-

tion en ruine représente un danger pour la sécurité publique (avec procédure d'expertise).

- Il peut autoriser ou refuser l'occupation provisoire du domaine public (grue, marché, échafaudage...).
- Enfin, le maire et la Ville ont la possibilité de préempter, c'est-à-dire de se porter acquéreurs en priorité d'un terrain, d'un bâtiment, d'un espace vert ou agricole... pour y mener des opérations d'intérêt collectif. Encore faut-il en avoir les moyens budgétaires, ce qui est de plus en plus difficile, vu d'un côté les hausses de prix des terrains et, de l'autre, l'état des finances locales.

Rappelons enfin que les normes d'urbanisme sont imposées par l'État et déclinées territorialement par des documents (plans ou schémas) d'urbanisme de compétence Mel.





*Villeneuve d'Ascq*

*Une ville en mouvement*

# La ville pour tous

## LOISIRS

ASNAPIO

### Dans la peau d'un légionnaire romain

**Dimanche 11 septembre**, le parc archéologique Asnapio invite à une immersion dans la vie quotidienne d'un légionnaire de l'armée romaine. Au programme : explication du génie romain, présentation d'équipements, ateliers à propos de la solde des légionnaires, des vexillum ou des enseignes des légions. Spécialiste de l'armée romaine, le professeur émérite Yann Le Bohec présentera une conférence à 17h.

Et le **dimanche 9 octobre**, prochain dimanche d'animations gratuites, nous nous transporterons à Lille, du 14<sup>e</sup> à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, alors que la ville est capitale de Bourgogne.

En septembre, Asnapio est ouvert le mercredi de 14h à 17h. Tarif : visites libres ou guidées et/ou animations familles : 4 € / réduit 2 € / gratuit moins de 5 ans.

Bientôt les vacances d'automne : des stages accessibles aux



Le 11 septembre, découvrez le quotidien des légionnaires romains.

plus de 7 ans sont à découvrir et à réserver sur le site [asnapiio.villeneuedascq.fr](http://asnapiio.villeneuedascq.fr)

**Infos : rue Carpeaux, tél. 03 20 47 21 99 ; page Facebook : Parc Asnapio.**

## NATURE

### Contes et oiseaux

Au relais nature du Val de Marque (ferme du Héron) ce **dimanche 4 septembre** à partir de 14h, présentation des oiseaux avec la LPO, confection d'un éventail pour les reconnaître (à 14h et à 16h) et contes en langue française des signes (à 15h et à 16h). Dès 12 ans, gratuit. Pour les moins de 4 ans, rendez-vous le **mercredi 7 septembre** à 10h30 pour une exploration de la nature par les sens (1 h). Gratuit sur inscription à l'accueil ou au 03 20 63 11 26.

### Explorer la nature

Les rendez-vous des Espaces naturels métropolitains, une balade pour découvrir la faune et la flore au lac du Héron, le **samedi 8 octobre** à 10h (rdv au parking de la ferme du Héron, chemin de la Ferme-Lenglet). Dès 8 ans, gratuit. Infos : 03 20 12 85 00.

## AÎNÉS

### Du bon temps

Le club du Bon Temps (3 rue des Ormes) organise un concours de belote le **vendredi 23 septembre** à 14h. Inscription sur place à partir de 13h30 pour une mise de 4 € par joueur. Le 14 octobre, un loto y sera proposé dès 14h. Inscription sur place, 3 € les 2 cartons.

## MUSÉE DU TERROIR

### Musique mécanique et plaisirs sucrés

Revoilà les dimanches d'animations gratuites au Musée du Terroir ! Le **dimanche 4 septembre** de 14h30 à 17h30, retrouvons l'époque de la musique mécanique, en partenariat avec la Ferme des orgues. Et le **dimanche 2 octobre**, régalaons-nous avec des animations autour des plaisirs sucrés de notre région : fabrication et dégustation de limonade, de sucre tiré, de gaufre à la cassonade, dégustation de miel... Un pianiste animera l'estaminet en jouant sur un piano des



années 1880.

Tout l'après-midi, les visiteurs peuvent s'amuser avec des jeux en bois utilisés autrefois dans les estaminets.

**Infos : Musée du Terroir, 12 carrière Delporte, tél. 03 20 91 87 57 et [museeduterroir.villeneuedascq.fr](http://museeduterroir.villeneuedascq.fr)**

## L'ENVERS DU DÉCOR

### Atelier photo en famille

Le **samedi 10 septembre** de 10h à 12h au Château de Flers, à l'occasion de la clôture de son exposition « Utopia », Claire-Marie Régent animera un temps dédié à la photo à destination des familles (19 places, sur réservation).

Elle présentera les coulisses de la fabrication de sa série photographique et animera un atelier photo en famille, de la fabrication à la mise en scène jusqu'au shooting. En cadeau-souvenir, le tirage papier de la photo de famille à venir retirer quelques semaines après le travail de retouche !

Gratuit sur inscription ; en partenariat avec l'Office de tourisme.

Réservations : [reservations.villeneuedascq.fr/event/enversduddecor](http://reservations.villeneuedascq.fr/event/enversduddecor)



## CITOYENNETÉ

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

# Un appel au bon sens

« L'énergie est notre avenir, économisons la... ». Ce vieux slogan martelé depuis le 1<sup>er</sup> mars 2007 résonne de manière encore plus cruciale aujourd'hui.

Comme chaque citoyen, la Ville de Villeneuve d'Ascq est confrontée à une augmentation importante du coût de l'énergie. Électricité, fioul, gaz : tout a gagné en cherté et ce poste de dépense, de 2,8 M€ en 2021, est estimé à 4,4 M€ en 2022.

Une envolée exponentielle liée au retentissement de la crise Covid, à une inflation galopante et au conflit russo-ukrainien.

Afin de limiter ces dépenses supplémentaires et de ne pas être amenée à les répercuter sur les Villeneuvois, la Ville prend des mesures et lance un appel aux utilisateurs des -très nombreux- équipements municipaux.

### Un plan d'action raisonné

- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les équipements sportifs ferment leurs portes à 22h. Toute occupation tardive à titre exceptionnel doit faire l'objet d'une demande au minimum huit jours avant l'usage souhaité.

- Les deux piscines municipales sont désormais ouvertes à tour de rôle durant l'été ; une décision basée sur des fréquentations moins élevées en juillet et août. La température de leur eau va également être abaissée d'un degré, ce qui permettrait à la Ville de réaliser une économie de chauffage, mais aussi de diminuer l'utilisation des produits désinfectants (une eau plus froide est moins sujette à bactéries).



Les piscines ouvrent à tour de rôle l'été

- Il est aussi demandé aux utilisateurs des équipements de participer à cette « chasse au gaspi » : veiller à éteindre les lumières, ne pas laisser couler l'eau, couper le chauffage si les fenêtres sont ouvertes... Un appel au bon sens, en quelque sorte... !

### Une tradition d'économies

Ces mesures s'ajoutent à celles déjà pratiquées depuis de nombreuses années à Villeneuve d'Ascq -à retrouver en détail dans le rapport édité chaque année par la Ville et disponible sur son site Internet : [villeneuedascq.fr/developpement-durable-villeneuve-dascq](http://villeneuedascq.fr/developpement-durable-villeneuve-dascq).

Parmi celles-ci, citons la télé-gestion du chauffage des équipements municipaux, qui permet de « coller » au plus près aux besoins des utilisateurs et aux usages ; pas question de chauffer une école la nuit ou le week-end, une salle de sport lorsqu'elle est inoccupée, par exemple.

Idem pour l'éclairage public, géré lui aussi par cellules photovoltaïques dont l'intensité varie en fonction des heures de passage et de la lumière naturelle et qui utilise désormais le 100 % Led, synonyme d'économies appréciables.

La Ville peut aussi délivrer à ses habitants des primes pour les aider à réaliser certains travaux, gages d'économies d'énergie.

Plus d'infos : [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr)

## CULTURE

LA ROSE DES VENTS

# Nomade et ancrée dans la ville

**Une programmation nomade.** Pendant sa métamorphose, la salle nationale décline une programmation toujours aussi fine et atypique à travers une dizaine de salles de la métropole et à Tournai. La formule adoptée la saison dernière n'a pas trop dérouté le public, puisque le taux de remplissage a été de 76 % (14 500 entrées). De septembre à juin, 41 propositions nous attendent, pour 130 représentations.

**... à 60% villeneuvoise.** La rose veille à préserver son ancrage villeneuvois, avec plus de la moitié des spectacles présentés dans la ville : encore à la Ferme d'en Haut et à la médiathèque, mais aussi, c'est nouveau, à la salle Masqueliez, à l'Espace Concorde, à l'université, au LaM et au Forum des sciences. Pour toucher tous les publics, La rose s'invitera encore dans les collèges et lycées, les centres de loisirs, les centres sociaux... Et nous promet déjà une grande fête en juillet 2023 !

**Au Méliès** aussi. Le dernier cinéma de la métropole bénéficiant de cinq labels Art et essai s'attache toujours à faire dialoguer le cinéma avec une sélection de spectacles.

**Le chantier.** Après le désamiantage du bâtiment, le chantier passe la vitesse supérieure. D'ici 2024, la nouvelle « rose » de-



Les travaux de transformation entrent dans « le dur » en cette rentrée.

vrait éclore, plus transparente, lumineuse, accessible... Et toujours avec le Sourire de Nadja sur sa blanche façade, emblématique du quartier. Le montant des travaux a été revu à la hausse, du fait de l'inflation et de l'augmentation du prix des matières premières. Il pourrait passer d'environ 14,4 M€ à environ 19,5 M€, tenant compte aussi de prestations complémentaires.

La Ville est accompagnée dans ce projet par l'État (la Drac) et la Région.

Les réservations sont ouvertes : [larose.fr](http://larose.fr), au 03 20 61 96 96 ou à l'accueil du Méliès.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Les ateliers du DD

Et si on se faisait du bien, à nous et à la planète ? Plein de rendez-vous en septembre avec le service du Développement durable pour les bonnes résolutions de la rentrée !

**Mercredi 14** à 14h, à la ferme du Héron, **formation compostage.**

**Samedi 17** à 10h, à la Ferme d'en Haut, **fabrication de lessive** (cendre, lierre, savon).

**Samedi 17** de 14h à 1h, **après-midi au vert** avec le centre social Flers-Sart. Aide à la réparation vélo avec les Jantes du Nord, Repair café avec le Jardin des bennes et promenade à vélo avec l'Adav, à la découverte de la ville nature et nourricière du quartier. Départs du centre social à 14h15 et 15h30.

**Mercredi 21** à 14h à la ferme du Héron, pourquoi et comment accueillir **les insectes** dans nos jardins ?

**Jedi 22** à 12h15, **immersion dans la nature autour des cinq sens.** Départ du rond-point à l'entrée du LaM, 40 minutes pour décompresser le temps du midi.

Du **lundi 19** au **samedi 24**, **Challenge mobilité des Hauts-de-France.** Inscrivez votre entreprise : <https://challenge-mobilite-hdf.fr/>

**Vendredi 23** à partir de 11h30, **Village de la mobilité** place Salvador-Allende.

Stands d'information avec Keolis et l'Adav (gravage vélo contre le vol, amener la carte d'identité) de 11h30 à 14h, atelier d'aide à la réparation vélo avec les Jantes du Nord de 11h30 à 17h30 (sur inscription) et sortie trottinette classique et électrique (départ 12h15, trottinette fournie sur inscription).

**Vendredi 23** à 18h, **découverte des liaisons à vélo inter quartiers** et des nouveaux aménagements avec l'Adav. Départ du Château de Flers à 18h.

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre** à 10h, **balade /dégustation autour des fruits d'automne.** Rendez-vous au croisement quai Hudson / S. Hessel.

Inscription sur le site de la Ville : agenda développement durable

**Plus d'infos au 03 20 43 19 50.**

## LOISIRS

### Bookin Club

Venez échanger sur les livres qui vous ont plu, déplu et faire le plein d'idées à la médiathèque, le **samedi 24**

**septembre** de 10h30 à 12h.

Accès libre et gratuit

Infos : 03 20 61 73 00 ;

[mediatheque.villeneuveascq.fr](http://mediatheque.villeneuveascq.fr)

### Rentrée littéraire

À la médiathèque le samedi 1<sup>er</sup> octobre de 10h30 à 12h30, une sélection des livres de cette rentrée littéraire, pour mieux choisir ! Gratuit et sans réservation.

### Belote aux Genêts

Un concours de belote est organisé par le club des Genêts, ruelle d'Ascq, le **jeudi 6 octobre** à 14h.

Infos/inscriptions au 06 28 53 17 81.

### Culture grecque

L'Association du jumelage Villeneuve d'Ascq-Haidari (Ajvah) reprend ses cours de grec moderne, de conversation, de danses et sa chorale.

Le 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage sera célébré et un hommage rendu au compositeur Mikis Théodorakis le **vendredi 23 septembre** à 19h au Château de Flers.

Infos et inscriptions : [ajvah59@yahoo.fr](mailto:ajvah59@yahoo.fr) et <http://www.ajvah.com>

### Dansons, redansons !

L'association des Danses du Bourg propose des cours de danses traditionnelles et d'inspiration folk chaque lundi de 18h à 19h45 à l'école Anatole-France, rue Devred.

Trois séances d'essai possibles.

Infos : [dansesdubourg.unblog.fr/](mailto:dansesdubourg.unblog.fr/) et [ddbva@hotmail.fr](mailto:ddbva@hotmail.fr)

### Danse libre

Le Fil de Soi propose des cours hebdomadaires et des stages de danse libre le mardi de 19h15 à 20h45 en période scolaire, reprise le **27 septembre** à l'école maternelle Calmette, pour adultes et ados à partir de 10 ans. Adhésion 10 €, cours 30 €/trimestre ou 70 €/an. Deux cours d'essai gratuits.

Infos : [lefildesoi.lautre.net](http://lefildesoi.lautre.net) ;

06 83 66 73 55 ou 06 51 76 63 62.

## Bienvenue au jardin de Cocagne !

Le **samedi 17 septembre**, le Jardin de Cocagne de la Haute-Borne ouvre ses portes de 10h à 18h. Au programme, des ateliers cuisine autour des produits récoltés, la découverte des plantes médicinales et aromatiques dans le jardin pédagogique, une chasse au trésor autour des plantations de légumes, un petit marché de producteurs, une conférence gesticulée... et plein de surprises ! Possibilité de restauration sur réservation.

**Infos : Jardin de Cocagne de la Haute-Borne, au bout de la rue Harrisson, tél. 06 67 26 19 57, contact.jdchb@alefpa.asso.fr et jardinecocagne-lille.org**



## Consommer local



Les Civam (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) défendent l'agriculture paysanne, le développement durable et les campagnes vivantes. Celui des Hauts de France organise des marchés fermiers, qui défendent le savoir-faire paysans, les productions locales et sont des moments de partage avec les consommateurs.

Prochains rendez-vous à Villeneuve d'Ascq : au Musée de Plein air le **dimanche 18 septembre** de 10h à 18h ; à la ferme du Héron les **dimanches 25 septembre**, puis **23 octobre** et **13 novembre** de 10h à 17h ; et enfin place de la République (Annappes) le dimanche 9 octobre de 9h à 13h.

## AÎNÉS

# Plus de 6 000 colis gourmands distribués

En décembre, au regard de la situation sanitaire incertaine, la Ville a choisi de remplacer les banquets de printemps offerts aux aînés par un colis gourmand livré à domicile entre le 1<sup>er</sup> et le 17 juin derniers. L'équipe de la Maison des Aînés, aidée de 18 agents vacataires, a donc sonné aux portes des quelque 6 000 personnes concernées (inscrites à la Maison des Aînés, ou résidant en Ehpad).

En cas d'absence, un bulletin glissé dans la boîte à lettres leur permet de retirer ce colis **jusqu'au 16 septembre** à la Maison des Aînés. Près de 300 colis végétariens et 120 colis sans alcool ont également été distribués pour s'adapter aux attentes des citoyens.



## Jubilaires



Le **samedi 1<sup>er</sup> octobre**, la municipalité met à l'honneur les couples qui fêtent leurs noces d'or, de diamant, de palissandre, de platine...

La cérémonie se déroulera au Palacium et rassemblera 8 couples et leurs familles.

Noces de diamant pour M. et Mme Engrand-Andoche, M. et Mme Novo y Boudar-Arranz-Rubio, M. et Mme Connart-Gammel, M. et Mme Delannoy-Zabinski et noces d'or pour M. et Mme Carneiro de Souza-Debusschere, M. et Mme Ogé-Wittoeck, M. et Mme Froment-Delwaulle et M. et Mme Triquet-Vanabelle.

### Goûters de Noël

Si la pandémie le permet, les aînés villeneuvois se retrouveront à l'Espace Concorde, les **vendredi 9, samedi 10, samedi 17 ou dimanche 18 décembre** pour les goûters de Noël (date au choix) organisé par la municipalité.

**Infos : Maison des Aînés, rue de la Station (Annappes), tél. 03 28 77 45 20 et villeneuve-dascq.fr**



### AUTOMNE BLEU 2022

## Les aînés en action

**Du 3 au 23 octobre**, l'Automne bleu villeneuvois déclinera le thème : « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues ». Entre ateliers culinaires, visites, sport, remise en forme, balades, tournois, excursions, expression artistique... à vous de choisir, de découvrir, de partager, au gré de vos humeurs, de vos envies. Le

programme complet est disponible à la Maison des Aînés, dans les points d'accueil et sur [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr)

Notez ces trois grands rendez-vous incontournables : un thé dansant, le **samedi 8 octobre** dès 14h à la salle Marianne ; un spectacle de cabaret le **samedi 15 octobre** à 15h à l'Espace Concorde ; et, le **dimanche 23 octobre** à 15h, le spectacle inter-générationnel qui réunira à l'Espace Concorde les aînés et les enfants de l'École de musique.

En partenariat avec l'Université du temps libre et la Maison des Aînés, trois conférences sont aussi programmées autour des réseaux sociaux, « régénérateurs ou fossoyeurs du lien social » (le 6/10), de Daniel Balavoine et des promesses de la science pour l'espoir d'une vie longue et bonne (dates précisées ultérieurement).

**Infos : Maison des Aînés, rue de la Station (Annappes), tél. 03 28 77 45 20 et villeneuve-dascq.fr**

## LOISIRS

### Relaxation

L'association Trait d'Union propose des séances de relaxation chaque vendredi de 10h à 11h à la Maison des Genêts (2 rue des Genêts, Résidence).

Coût : 60 € le cycle de 8 séances.  
Infos : 07 83 20 26 63.

### Rejoindre l'Avenir musical

Inscriptions aux formations de l'Avenir musical d'Ascq (initiations du débutant 7-8 ans jusqu'à l'adulte) le **lundi 12 septembre** de 18h à 20h, puis les lundis de septembre de 18h à 19h30, à la maison de quartier Denis-Blanchatte, rue Gaston-Baratte.

Infos : 06 28 41 58 45.

### Italianissimo

L'association Italianissimo propose des cours d'italien tous niveaux au LCR Jean-Vilar (Hôtel-de-Ville), au local des Fiacres et à la salle du Petit-Bosquet (Flers-Bourg).

Infos : 06 71 26 34 45.

### Passions et loisirs

L'association Passion Loisirs accueille ceux qui souhaitent débiter ou se perfectionner en encadrement, en aquarelle, dessin, acrylique.

Des ateliers sont organisés au local des Fiacres (Flers-Bourg), deux séances d'essai gratuites.

Horaires et tarifs : passion.

[loisirs.v.ascq@gmail.com](mailto:loisirs.v.ascq@gmail.com) ou au 06 86 56 94 25 ou 06 40 42 30 57.

## JEUNES PUBLIC

### L'heure du conte

À la médiathèque municipale le **samedi 17 septembre** à 16h, l'Heure du conte sera dédiée aux nouveautés en albums jeunesse. Dès 3 ans, gratuit.  
Infos : 03 20 61 73 00 ; [mediatheque.villeneuedascq.fr](http://mediatheque.villeneuedascq.fr)

### Un ciné, un goûter !

Venez découvrir un dessin animé avant de prendre un goûter à la médiathèque le **mercredi 14 septembre** à 14h30, dès 6 ans. Gratuit. Réservation conseillée au 03 20 61 73 00.

# La ville pour tous

## JEUNES PUBLIC

Nos « **cailloux** » d'enfance  
En lien avec le spectacle « Quitter son caillou » présenté par La rose des vents le **mercredi 28 septembre** et le **samedi 1<sup>er</sup> octobre** à la Ferme d'en Haut, un atelier parents-enfant est proposé à la médiathèque, le **samedi 1<sup>er</sup> octobre** de 10h à 12h. Évoquez un lieu de l'enfance à travers mots et dessins.  
Réservation : [alesage@larose.fr](mailto:alesage@larose.fr)

## SOLIDARITÉ

### Annappes Entraïde

La prochaine vente aura lieu le **mardi 6 septembre** de 9h30 à 15h, 2 rue Pasteur, derrière la mairie d'Annappes. Vous y trouverez vêtements de saison pour toute la famille, linge de maison, vaisselle, jouets et livres... à petits prix.

### Don de sang

Les prochaines collectes de sang auront lieu le **lundi 12 septembre** de 10h à 13h et de 15h à 19h à la salle Marianne, le **samedi 17 septembre** de 8h à 13h à la salle Dequesnes, le **mercredi 28 septembre** de 9h à 13h et de 14h30 à 17h30 dans les locaux d'Auchan Retail (Haute-Borne). Il est conseillé de prendre rendez-vous via <https://bit.ly/34T7CM3>

### Atelier logement

L'association Louise-Michel organise un atelier logement le **9 septembre** de 9h30 à 11h30, autour des éco-gestes et de la réalisation d'un produit naturel (sur inscription).  
Infos : tél. 03 20 47 45 15 et [associationlouisemichel.com](http://associationlouisemichel.com)

## SPORT

### Taiji quan

L'Oiseau Peng, reprend ses activités au dojo Roger-Leignel, le **mardi 13 septembre** de 20h à 21h30. Débutants, mardi de 20h à 21h30 et samedi de 10h30 à 12h ; pratiquants avancés, jeudi de 18h30 à 20h et samedi de 9h30 à 10h30.

Deux portes ouvertes seront organisées les **samedis 17 et 24 septembre** de 10h30 à 12h.

Infos : [oiseaupeng.over-blog.com](http://oiseaupeng.over-blog.com) ou 06 49 12 80 74.

## ENSEIGNEMENT

### Aide à la rentrée scolaire

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a mis en place une aide spécifique à la rentrée scolaire pour les enfants âgés de 6 à 18 ans. Le barème d'admission est pour les bénéficiaires de l'aide pour une Complémentaire santé solidaire (CSS) sans participation financière. Les familles villeneuvoises peuvent en faire la demande jusqu'au **16 septembre** sur : [mesdemarches.villeneuedascq.fr](http://mesdemarches.villeneuedascq.fr) ou auprès du CCAS, à la Villa Gabrielle, 29 rue Pasteur, du mardi au vendredi de 9h à 11h30. Il faudra présenter l'attestation de Complémentaire santé solidaire avec la mention « sans participation financière », un justificatif de domicile récent et un certificat de scolarité.  
**Infos : [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr)**



## SANTÉ

### SCOLIMPIADES

### Rendez-vous le 1<sup>er</sup> octobre

De 9h à 16h30, à la Maison de la scoliose du centre Marc-Sautelet (10 rue du Petit-Boulevard), auront lieu les Scolimpiades, journées de sensibilisation au dépistage précoce de la scoliose. Au programme : dépistages par des professionnels, atelier parents-enfants avec une psychologue, atelier du souffle avec une ostéopathe, initiations au jeu du Scoligame, séances de Hiit (High intensity interval training), marche nordique, sarbacane, tir à l'arc, pilate, trampoline, foot, cerfs-volants, fléchettes...  
Entrée libre sur réservation.

**Infos : [scolimpiades@fondationcotrel.org](mailto:scolimpiades@fondationcotrel.org) et [scolimpiades.com](http://scolimpiades.com).**

## ENFANCE

### Bébé à la crèche

Il reste des places disponibles à la crèche parentale associative Le Charivari, pour des enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi. Installée dans le quartier du Château, la crèche fonctionne sur l'implication bénévole, 3h par semaine et une soirée par mois, des parents dans l'accueil et l'organisation quotidienne de la crèche, en lien avec les professionnelles de la petite enfance.  
**Infos : 57 rue des Chercheurs, tél. 03 20 05 43 58 et [crechecharivari.fr](http://crechecharivari.fr)**

### Accueils de loisirs de l'automne



Durant les vacances d'automne, les centres d'accueil municipaux d'automne accueilleront les enfants et les jeunes du **lundi 24 octobre** au **vendredi 4 novembre**.

Les inscriptions sont à prendre du **23 septembre** au **8 octobre** pour les Villeneuvois et, pour les extérieurs, du 30 septembre au 8 octobre.

Il est possible de s'inscrire en ligne, via le compte Pouce et puce du site [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr). Les inscriptions restent faisables dans les mairies de quartier et à l'hôtel de ville.

**Infos : services Enfance et Jeunesse et sport, tél. 03 20 43 50 50 et [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr)**

### Recherche bénévoles pour coups de pouce

Dans le cadre du programme de réussite éducative, la Ville fait appel à l'Association d'accompagnement scolaire dans et avec les familles (Asdaf) pour donner un coup de pouce aux élèves qui « bloquent » à l'école, à partir du mois de janvier. Un appel aux bénévoles est lancé.

L'association intervient au sein de la cellule familiale, à travers une aide éducative professionnelle ponctuelle et un accompagnement bénévole hebdomadaire d'une à deux heures.  
**Intéressé ? Contactez l'association : 03 20 31 45 36 ou 06 46 78 91 77 ; [aasdaf.com](http://aasdaf.com) ; mail : [asso.aasdaf@gmail.com](mailto:asso.aasdaf@gmail.com)**

## La Ville appuie la pratique sportive

Le sport, ici, est une évidence... Alors, pour accompagner ses habitants, jeunes et moins jeunes, aider les clubs et les associations, Villeneuve d'Ascq a mis en place toute une série d'aides à la pratique sportive.

La **bourse aux jeunes**, destinée aux Villeneuvois de moins de 18 ans, permet de financer une partie de la cotisation des jeunes sportifs licenciés dans une structure villeneuvoise (hors cours individuels).

Accessible sous conditions de ressources (revenus annuels de la famille  $\leq$  à 36 000 €, quotient familial  $\leq$  à 8 800 €), elle est à demander avant le 31 janvier 2023.

Le **dispositif Adult'sport** s'adresse lui aux Villeneuvois âgés de 18 ans et plus. L'aide allouée par la Ville est destinée à couvrir une partie de la cotisation des sportifs licenciés (sauf les cours individuels). Accessible sous conditions de ressources (revenus annuels de la famille  $\leq$  à 18 000 €, quotient familial  $\leq$  à 8 310 €), elle est à demander avant le 31 janvier 2023.

**Plus d'infos sur [sport-omsvdascq.fr/aides-municipales/](http://sport-omsvdascq.fr/aides-municipales/)**

Pour les **clubs et associations sportifs**, l'aide de la Ville se traduit par la mise à disposition d'équipements (salles, terrains, piscines...), des aides supplétives (prêt de matériel, de

locaux, de personnel, prise en charge de la sécurité lors de manifestations) et des aides financières par le biais de subventions, qui se sont



élevées cette année à plus de 1,2 M€.

Une aide à l'emploi est également allouée aux clubs, son montant cette année s'élève à près de 17 000 €.

Villeneuve d'Ascq dispose également d'atouts non négligeables pour la pratique sportive, que ce soit en loisirs, en compétition, en individuel, en collectif, en adapté...

Aux parcs et espaces verts s'ajoutent 23 installations sportives couvertes, 57 espaces de pratique (dont 35 spécialisés) soit près de 223 492 m<sup>2</sup> de surfaces sportives, 2 piscines dont une à vagues (450 000 usagers/ an), 15 terrains de football, dont 3 synthétiques, 2 terrains de rugby, 1 piste d'athlétisme avec sautoirs et aires de lancers, 29 plateaux sportifs urbains de proximité. La ville accueille aussi le grand stade Decathlon Arena Pierre-Mauroy, terrain de jeu favori du LOSC, qui se fait régulièrement scène de concert et d'événements en tout genre et le Stadium Lille Métropole, actuellement en réfection, lui d'avantage tourné vers le monde de l'Ovalie.

**Infos : service des Sports, hôtel de ville, place Salvador-Allende, tél. 03 20 43 50 50 et [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr)**

6/11 ANS

### Tester... puis choisir !

Les Centres municipaux d'initiation sportive (CMIS) offrent aux 6 à 11 ans la possibilité de s'initier, toute l'année scolaire, à plusieurs sports en « pack ». Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial (de 7,46 € jusqu'à 61,81 € pour les Villeneuvois et pour l'année). Inscriptions **à partir du 8 septembre**, à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier, ou en ligne via le portail famille du site [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr). Les séances débuteront le 12 septembre et s'achèveront le 14 juin 2023.

**Les activités :**

- Athlétisme, hockey, roller, tir à l'arc et VTT à la halle Canteleu (Cousinerie),
- Badminton, basket, football et Ultimate à la salle Voltaire (Centre-Ville),
- Alternances de 12 activités sportives collectives et individuelles aux Esum 2 (Pont-de-Bois) et à la salle Vendémiaire (Annappes),
- Water-polo, nage avec palmes, initiation sauvetage au Centre nautique Babylone (Recueil),
- Cirque, badminton, kinball, pétéca, parkour à la salle Léo-Lagrange (Flers-Breucq),
- Athlétisme, course, saut, lancer à la salle Georges-Martin (Flers-Bourg),
- Escalade à la salle de la Tamise (Triolo).

**Infos : service des Sports, hôtel de ville, place Salvador-Allende, tél. 03 20 43 50 50 et [villeneuedascq.fr](http://villeneuedascq.fr)**

## FORMATION

### Coup de pouce numérique

La médiathèque accompagne la découverte des outils numériques. Prochain rendez-vous : **samedi 17 septembre** à 10h, pour apprendre à naviguer sur internet et adopter les bons réflexes. Gratuit. Sur inscription au 03 20 61 73 00.

## CULTURE/THÉÂTRE

### La saison de La rose

Le **samedi 17 septembre** à 11h à la médiathèque, une présentation des propositions de la nouvelle saison hors les murs de la scène nationale : danse, musique, théâtre, spectacles jeunes publics... Gratuit.

## JEUNESSE

### Le comité Ados

Vous avez 12 ans et plus, aimez lire, découvrir les nouveautés y compris en cinéma et en musique, partager vos coups de cœur ? Le comité Ados de la médiathèque est fait pour vous. Rendez-vous le **samedi 24 septembre** à 14h30. Infos : 03 20 61 73 00 et sur le site, rubrique Yakalire.

## ASSOCIATION

### L'Alpa cherche des bénévoles

L'Association lecture pour les adultes recherche des bénévoles souhaitant accompagner des personnes dans l'apprentissage du français. Elle sera présente à la Foire aux associations. Infos : 06 89 97 55 86 ou 06 50 86 05 75.

## SPORT

### Tournoi vétérans

Le Fos Tennis de table met en place un tournoi des vétérans, le **mardi 11 octobre** de 9h à 17h30 aux Esums du Pont-de-Bois. Ce tournoi loisir réservé aux retraités(es) et préretraités(es) classés ou non, de clubs de la région et frontaliers. Infos : [fostt.fr](http://fostt.fr) et [jfimbirt@gmail.com](mailto:jfimbirt@gmail.com)



*Villeneuve d'Ascq*

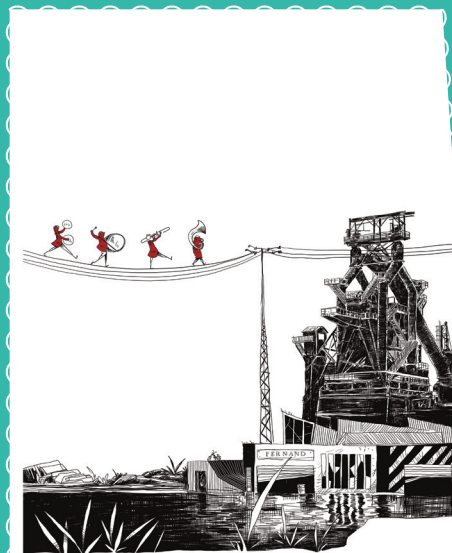
*Une ville en mouvement*



Le programme des manifestations est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site Internet de la Ville, pour vous tenir informé des éventuelles modifications.

# Les rendez-vous

## Théâtre



Le 17 septembre à la médiathèque, la friche et l'architecte

## Loisirs



Le 11 septembre, des chevaliers au Musée de plein air,

## Concert



Le 6 octobre à la Ferme d'en Haut, Asian DubFondation

### Dimanche 11 septembre

#### Loisirs

**Le festin des chevaliers**, au musée de Plein air, avec des reconstitutions de camps, un village, des combats d'épée, des initiations au tir sur cible, un concert folk... Jusqu'au 23 octobre, le musée est ouvert les mercredis et samedis de 10h à 18h, les dimanches jusqu'à 19h. Tarif : 5 € / 3 € réduit. Infos : 143 rue Colbert, tél. 03 20 63 11 25 ; museedepleinair.fr

### Vendredi 16 septembre

#### Concert / Électro Groove

À la Ferme d'en Haut à 20h30, faisons « **La Teuf des Familles** », en compagnie de Bárbara Boeing, dont les sets mixent house et zouk, disco et cumbia, et plus encore... Avec le Groove des Familles, collectif de DJ. Tarif 8 € ou 5 €, billetterie-lafermedenhaut.villeneuedascq.fr Infos : 268 rue Jules-Guesde ; tél. 03 20 61 01 46 ; lafermedenhaut.villeneuedascq.fr

### Dimanche 18 septembre

#### Concert / classique

À l'église St-Pierre d'Ascq à 16 h, Quatuor en liberté invite à son concert du patrimoine : Tuhu. Première étape américaine de sa saison autour de la guitare classique, un florilège de musiques de Villa-Lobos, Ponce, Barrios ou Piazzola, par la guitariste Gaëlle Solal. Gratuit. Infos : 06 77 67 43 60 ; quatuor-en-liberte.fr

### Mardi 20 septembre

#### Loisirs

Au Kino campus Pont-de-Bois à 20h, le groove d'Electric Jalab relie chants traditionnels, sonorités du Guembri et effets analogiques des machines modernes, pour former un son envoûtant et psychédélique. Infos : culture.univ-lille.fr Jeudi 22 et vendredi 23 septembre

### Jeudi 22 et vendredi 23 septembre

#### Théâtre

À la ferme Dupire à 20h30, le Théâtre d'à côté présente *Corps & âmes*. Inspiré du mythe d'Orphée et d'Eurydice. Une poésie brute et un dispositif original : deux spectacles, deux lieux, deux expériences de spectateurs. Infos : letheatredacote.net ; réservation : 09 64 12 87 32 (répondeur) et letheatredacote@wanadoo.fr

### septembre

#### Théâtre/ Impro

À la Ferme d'en Haut à 20h30, Impro fight, par Lille Impro. Deux comédiens/comédiennes, des catégories hilarantes, un arbitre pas objectif, un musicien à l'affût... À partir de 7 ans. Tarif 8 € ou 5 €, billetterie-lafermedenhaut.villeneuedascq.fr Infos : 268 rue Jules-Guesde ; tél. 03 20 61 01 46 ; lafermedenhaut.villeneuedascq.fr

### Samedi 17 septembre

#### Théâtre

## La friche et l'architecte

À 19h30 à la médiathèque, *La Friche et l'architecte* (Parkour II), du Théâtre K, conçu par Nathalie Grenat et Gérald Dumont, écrit et joué par ce dernier. La chronique, en direct d'un studio radio, des désirs et des affres d'un l'architecte, les espoirs et les inquiétudes des habitants de lieux hors-normes. Palpitant et profondément humain ! Gratuit. Réservation au 03 20 61 73 00. Infos : mediatheque.villeneuedascq.fr dascq.fr, museeeduterroir.villeneuedascq.fr

# Les rendez-vous

## Samedi 24 et dimanche 25 septembre

### Loisirs

Forge en fête, au musée de Plein air, avec des forgerons venus de toute l'Europe. Tarif : 5 € / 3 € réduit. De 10h à 19h.

Infos : 143 rue Colbert, tél. 03 20 63 11 25 ; museedepleinair.fr

## Dimanche 25 septembre

### Théâtre

À la ferme Dupire à 16h30, l'atelier ados du Théâtre d'à côté présente *Mascarade et contrepoints...* Prix libre.

Infos : letheatredacote.net ; réservation : 09 64 12 87 32 (répondeur) et letheatredacote@wanadoo.fr

### Loisirs / Science

Dans le cadre de ses « Renc'Arts », le Forum des sciences invite à une expérience sensorielle originale : ces « massages » transportent à travers des formes virtuelles, visuelles et sonores. Par le collectif « Muzzix », séances de 20 mn à 14h30, 15h30 et 16h30. Gratuit, réservation conseillée au 03 59 73 96 00.

## Du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre

### Théâtre

Le Théâtre d'à côté reçoit trois spectacles du Festival des pays du Nord à la grange de la ferme Dupire.

Programme, tarifs et réservation : <http://festival.umcta.org>

## Dimanche 2 octobre

### Loisirs

Bière et patate au musée de Plein air. Le houblon, sa culture, les techniques de brassage... Et des frites. Tarif : 5 € / 3 € réduit. De 10h à 19h.

Infos : 143 rue Colbert, tél. 03 20 63 11 25 ; museedepleinair.fr

### Théâtre

À la grange de la ferme Dupire à 16h30, le Théâtre d'à côté présente *Quai des possibles*, de et par Sarah Roubato. Dans une société où sont isolés les individus et les générations, reste-t-il d'autres possibles ?

Infos : letheatredacote.net ; réservation : 09 64 12 87 32 (répondeur) et letheatredacote@wanadoo.fr

## Mardi 4 octobre

### Théâtre

À la Ferme Dupire à 20h30, le Théâtre d'à côté présente *Chahut-bahut*, par la Cie Tasse de Théâtre. Une comédie satirique qui fait entendre tous les acteurs du microcosme scolaire. Infos : letheatredacote.net ; réservation : 09 64 12 87 32 (répondeur) et letheatredacote@wanadoo.fr

## Jeudi 6 octobre

### Concert / dub ragga rock

À la Ferme d'en Haut à 20h, Asian Dub Foundation. Sa marque de fabrique : une fusion unique de rythmes jungle, de lignes de basse dub et de guitares sauvages. Premières parties : Polemic et Scratchattic.

Tarif 15 et 12€, billetterie-lafermedenhaut.villeneuvevascq.fr

Infos : 268 rue Jules Guesde ; tél. 03 20 61 01 46 ;

[lafermedenhaut.villeneuvevascq.fr](http://lafermedenhaut.villeneuvevascq.fr)

## Mardi 20 septembre

lille3000  
**Utopia**

### Ciné-concert

## Long week-end... en musique

À la Ferme d'en Haut à 20h30, Tim Fromont-Placenti réinvente la bande originale du film percutant des années 70 *Long week end*, de Colin Eggleston. L'homme peut-il vivre sans détruire ?.. La question reste actuelle.

À partir de 12 ans, tarif 8 € ou 5 €, billetterie-lafermedenhaut.villeneuvevascq.fr

Infos : 268 rue Jules Guesde ; tél. 03 20 61 01 46 ;

## Du lundi 3 au jeudi 6 octobre

### Spectacles / magie

#### *Que du bonheur (avec vos capteurs)*

Une proposition originale de La rose des vents au Forum des sciences, dans le cadre de sa saison nomade. Magicien inclassable, mêlant théâtre, illusion et mentalisme, Thierry Collet (Cie Le Phalène) raconte l'histoire d'un magicien qui se rend compte que les algorithmes de nos téléphones font bien mieux que son cerveau pour lire dans les pensées... Lundi et jeudi à 19h, mardi et mercredi à 20h.

Infos et réservation : [larose.fr](http://larose.fr)

## Vendredi 7 et samedi 8 octobre

### Théâtre

À la ferme Dupire à 20h30, le Théâtre d'à côté présente *Les Consolantes*. Une chambre dans un hôpital psychiatrique, quatre femmes. L'une vient d'arriver, endormie. Les trois autres cherchent à percer le secret de sa présence.

Infos : letheatredacote.net ; réservation : 09 64 12 87 32 (répondeur) et letheatredacote@wanadoo.fr



## Dimanche 9 octobre

### Concert / jazz

À la Ferme d'en Haut à 17h, Jazz à Véd' à présente Miguel Castro Quartet. L'album, « Origin », le guitariste explore empreintes jazzistiques.

Tarif 8 € ou 5 €, réservation au 03 20 31 90 50 auprès de Jazz à Véd' à.

Infos : 268 rue Jules-Guesde ; tél. 03 20 61 01 46 ; lafermedenhaut.villeneuedascq.fr

### Loisirs

**Jardin enchanteur**, au musée de Plein air. Arpenter les allées du jardin médicinal et découvrir les recettes de santé d'antan...

Tarif : 5 € / 3 € réduit. De 10h à 19h.

Infos : 143 rue Colbert, tél. 03 20 63 11 25 ; museede-pleinair.fr

### Théâtre

À la ferme Dupire à 16h30, le Théâtre d'à côté présente *Ce qui nous lie*, par la cie Les Spéculos. Mustapha Lagragui s'interroge sous le filtre du décalage et de l'humour : qu'est ce qui nous lie, nous relie, nous démolit, nous ramollit ?

Infos : letheatredacote.net ; réservation : 09 64 12 87 32 (répondeur) et letheatredacote@wanadoo.fr

## Mercredi 28 septembre et samedi 1<sup>er</sup> octobre

### Jeune public

## Quitter son caillou

À la Ferme d'en Haut à 15h et 18h, *Quitter son caillou* de Victoria Follonier et Elie Blanchard. Une écrivaine-anthropologue, un danseur-chorégraphe, une chanteuse lyrique, une agricultrice et un astronaute parlent des obstacles à franchir pour suivre leurs rêves... Mercredi et samedi à 15h et 18h, à partir de 6 ans, durée 50 mn. Tarif 5 à 21€.

Dans le cadre du nomadisme de La Rose des Vents / La Ferme d'en Haut.

Infos et réservation au 03 20 61 96 96 / larose.fr



## Les expos

### Jusqu'au 18 septembre

**Under the sun**, au LaM. une expo consacrée au peintre et photographe Marius Lüscher, dont les clichés de Los Angeles subliment la ville. Infos : musee-lam.fr

### Jusqu'au 27 octobre

**Plantoidori**, à l'Espace culture du campus Cité scientifique. L'aboutissement des recherches de l'artiste plieur Dewi Brunet avec l'équipe du laboratoire Defrost de INRIA, spécialisé en robotique déformable. Sur inscription : <https://culture.univ-lille.fr/agenda/>

### Jusqu'au 18 novembre

#### Dans l'objectif !

Le Musée du Terroir revient sur l'histoire de la photographie. Daguerrotypes, appareils

à soufflet : des objets sortis des réserves nous parlent d'hier.

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h (payant). Le premier dimanche du mois de 14h30 à 17h30 (gratuit).

Infos : 12, carrière Delporte, Annappes ; tél. 03 20 91 87 57 ; museeeduterroir@villeneuedascq.fr, museeeduterroir.villeneuedascq.fr

### Jusqu'au 22 novembre

**Mon Dodo**, au Forum départemental des sciences, séances pour les enfants jusqu'à 7 ans accompagnés. Que se passe-t-il quand l'enfant dort ? Réservation au 03 59 73 96 00. Le Forum est fermé jusqu'au 16 septembre inclus.

Infos : forumdepartementaldessciences.fr

### Jusqu'au 10 décembre

**Planètes brutes** au LaM. Les collectionneurs et voyageurs Marcus Eager et Michel Nadjar ont fait don au musée de 300 œuvres de 47 artistes d'art brut, qui enrichissent la collection de l'Aracine. Tarifs : 10 €/7€. Gratuit le premier dimanche de chaque mois et avec la C'art. Infos : musee-lam.fr

### Sans limite de temps

**Le Mémorial Ascq 44**, le mercredi de 13h30 à 17h, les jours fériés et le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 14h30 à 17h30. Visite libre et gratuite.

Parcours mémoriel dans les rues d'Ascq chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois, gratuit, départ à 15h30. Le mercredi, départ à 15h, sur réservation au 03 20 91 87 57.

# L'expression politique

## PERMANENCES DES ÉLU.E.S

• **Maryvonne Girard**, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée à la vie quotidienne dans la ville, à la propreté, aux élections, aux relations avec les bailleurs et les forces de sécurité, aux urgences sécuritaires et sanitaires et aux anciens combattants, tiendra des permanences :

le **mardi 6 septembre** à 10h à l'hôtel de ville et à 15h à la mairie de quartier de la Cousinerie

le **mercredi 7 septembre** à 15h à la mairie de quartier de Flers-Bourg

le **jeudi 8 septembre** à 10h à la mairie de quartier d'Ascq et à 15h à la mairie de quartier de Flers-Breucq

les **mercredis 14 septembre et 12 octobre** de 14h30 à 15h30 à la maison de quartier Jacques-Brel, chemin des Bergères au Pont-de-Bois. Mme Girard est également joignable par mail : [mgirard@villeneuedascq.fr](mailto:mgirard@villeneuedascq.fr)

• **Lahanissah Madi**, adjointe déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive des citoyen(ne)s en situation de handicap, tiendra une permanence sur rendez-vous (à prendre au 03 20 43 50 50) les **mercredis 14 septembre et 12 octobre** de 10h à 12h.

Mme Madi est également joignable par mail : [lmadi@villeneuedascq.fr](mailto:lmadi@villeneuedascq.fr)

• **Victor Burette**, adjoint au Maire du secteur Nord (quartiers Breucq, Sart, Babylone, Recueil et Hempempont) assure des permanences sur rendez-vous, à prendre auprès de la mairie de quartier de Flers-Breucq, au 03 28 33 51 00 ou par mail [vburette@villeneuedascq.fr](mailto:vburette@villeneuedascq.fr)

## Contactez vos élus

### Par courrier

Hôtel de ville, place Salvador-Allende, 59650 Villeneuve d'Ascq  
(en précisant le nom de l'élu ou du groupe d'élus).

### Par téléphone ou par mails

Via les formulaires disponibles sur la page du site Internet de la Ville  
« Les membres du conseil municipal » [villeneuedascq.fr/les-membres-du-conseil-municipal](http://villeneuedascq.fr/les-membres-du-conseil-municipal)

• Groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq (EPVA) : [groupe.epva@villeneuedascq.fr](mailto:groupe.epva@villeneuedascq.fr), 03 20 43 50 68.

• Groupe Parti socialiste (PS) : [vburette@villeneuedascq.fr](mailto:vburette@villeneuedascq.fr), 03 20 43 50 68.

• Groupe Génération.s : [groupe.generations@villeneuedascq.fr](mailto:groupe.generations@villeneuedascq.fr), 03 20 43 50 68.

• Groupe Mouvement des citoyens (MDC) : [jperlein@villeneuedascq.fr](mailto:jperlein@villeneuedascq.fr), 03 20 43 50 68.

• Groupe Action commune citoyenne, écolo, solidaire pour Villeneuve d'Ascq (Acces) : [groupe.acces@villeneuedascq.fr](mailto:groupe.acces@villeneuedascq.fr), 03 20 43 50 17.

• Groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq (NVA) : [fbariseau@villeneuedascq.fr](mailto:fbariseau@villeneuedascq.fr), 06 26 28 76 05.

Dans la Tribune de juin 2022, une information erronée concernant la boulangerie Fonseca a été publiée par le groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq.

La Ville souhaite par ailleurs apporter les précisions suivantes :

\* La boucherie Dajaj est ouverte le lundi de 13h30 à 19h, du mardi au vendredi de 9h30

à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h30 à 19h et le dimanche de 9h30 à 13h30.

\* Le bureau de police de la Cousinerie a été fermé le 8 octobre 2015, sur décision de l'État.

\* Le bureau de poste a été fermé le 31 mai 2018, sur décision du groupe La Poste.

## NATURELLEMENT VILLENEUVE D'ASCQ

### Réalité du budget 2021 : un résultat de fonctionnement historiquement élevé un investissement sous exploité

« Drôle » de stratégie choisie par la majorité en période de crises que de sous-fonctionner : les recettes de fonctionnement étant largement supérieures aux dépenses de fonctionnement le résultat (différence recettes-dépenses) est historiquement élevé :

- Hausse des recettes de + de 5 M€ en comparaison à 2020 + sous-estimation de 3 M€ / budget prévisionnel.
- Baisse des dépenses de 4 M€ en 2 ans de crise.
- Drôle de stratégie de choisir de sous investir en période de demandes, de besoins, de conditions favorables :
- Villeneuve d'Ascq a une faible dette et une bonne capacité d'auto financement
- Les taux d'intérêt ÉTAIENT bas.

Ainsi, dans un contexte de crises et de besoins, les conditions étaient réunies pour permettre à notre ville de mieux fonctionner, d'investir dans les équipements qui en ont besoin. La réalité est autre : la majorité se satisfait d'un investissement insuffisant et d'un fonctionnement en baisse.

NB : Nous réitérons toutes nos excuses à l'adresse de la boulangerie Fonseca suite à notre dernière publication.

Florence Bariseau, Dominique Guerin,  
Violette Salanon, Innocent Zongo

## ACTION COMMUNE CITOYENNE ÉCOLO SOLIDAIRE

### Budget et subventions : l'étrange confusion

Dans un courrier adressé aux associations subventionnées par la Ville, Gérard Caudron allègue de façon trompeuse que nous n'avons pas voté ces subventions.

Une pratique déjà constatée en 2021, dans des termes strictement identiques. Le maire ne peut ignorer que, à de rares exceptions près, nous votons pour les subventions aux associations qui participent au dynamisme villeneuvois. Subventions qui font l'objet d'autres délibérations que celle consacrée au budget.

Le maire a affirmé publiquement que « pour voter les subventions, il faut voter le budget ». Il fait ainsi mine d'oublier que nous ne faisons pas partie de sa majorité, que son budget n'a pas besoin des votes de notre groupe pour être adopté et, surtout, qu'il est le résultat d'arbitrages politiques que nous ne partageons pas intégralement.

L'enjeu du budget municipal dépasse largement la seule question des subventions aux associations !

Majoritaires, nous adopterions un budget différent mais avec une part non moins importante pour les associations œuvrant à Villeneuve d'Ascq.

C. Boutté, F. Delecroix, E. Kovacova, A. Marszalek,  
C. Regulski, P. Ségard, V. Loiseau

## EPVA - ENSEMBLE POUR VILLENEUVE D'ASCQ

### Des moyens indispensables pour agir !

Cet été, les épisodes caniculaires, associés aux incendies et aux sécheresses, ont fait prendre conscience à celles et ceux qui en doutaient encore des réalités à venir pour nos sociétés face aux effets de la crise climatique.

S'il faut bien sûr continuer à se mobiliser pour le contenir au maximum, il est urgent d'agir massivement sur l'adaptation à ses conséquences, désormais inévitables et brutales.

L'échelle communale, en lien constant avec le quotidien des citoyennes et citoyens est l'un des meilleurs leviers pour transformer nos sociétés.

Villeneuve d'Ascq, avec ses superficies record d'espaces verts et boisés, sa politique de sobriété énergétique déployée de longue date et son identité de ville « nature et nourricière », en est un parfait exemple.

C'est pourquoi il est indispensable de maintenir les moyens financiers aux collectivités. Les annonces gouvernementales d'un nouveau plan d'assèchement des finances locales est non seulement injuste, mais va à l'encontre de l'intérêt général.

Face aux crises climatiques, sanitaires ou sociales, les politiques de proximité doivent être renforcées pour agir de façon juste et efficace.

*Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq*

## MOUVEMENT DES CITOYENS

### L'éducation, priorité confirmée de la politique municipale

Deux groupes scolaires seront livrés à la rentrée 2022 : Joséphine-Baker au Pont de Bois qui remplace Claude-Bernard et le nouveau Jean-Jaurès au Breucq, qui s'intègre à l'opération immobilière de la Maillerie et remplace des bâtiments novateurs de l'époque du Front populaire, mais aujourd'hui dépassés de l'ancien GS Jaurès.

La rénovation de nos écoles est indispensable : besoin de plus de confort matériel et pédagogique pour nos enfants, d'espaces verts, de garages à vélos, de bâtiments fonctionnels adaptés à la vie d'aujourd'hui.

L'effort financier considérable de 20 millions d'euros avoisine 10 M d'euros pour chaque nouvel établissement. Espérons qu'il sera soutenu de dotations en personnel par l'Éducation nationale.

Le suivi a été particulièrement difficile par le service du Patrimoine bâti de la Ville qui a dû affronter Covid, faillites d'entreprises et envolée du prix des matières premières.

Mais cet effort valait la peine !

Ces 2 architectures novatrices accompagneront l'évolution urbanistique des quartiers du Pont-de-Bois et du Breucq et sont un bel exemple du dynamisme de notre ville.

*Annick Vanneste, Jean Perlein*

## GROUPE SOCIALISTE

### Transition(s)

Sécheresse, ressource en eau, feux de forêts... notre été est marqué par **les effets du réchauffement climatique** et **l'urgence à agir à tous les niveaux**.

Les échelles d'actions sont toutes importantes - Europe, État, Région, Département, Métropole- mais c'est au niveau des communes que nous pouvons adopter de nouvelles manières d'agir et de vivre pour **appréhender demain plus sereinement**.

Notre conviction est que chacun d'entre nous peut engager cette transition dès lors qu'on lui propose des opportunités et des alternatives adaptées. Entrepreneurs, acteurs associatifs, enseignants, jeunes, parents... chacun à son niveau peut agir.

Non seulement le changement est possible, mais il est source de satisfactions.

L'enjeu pour les prochaines années sera de **capitaliser sur les nombreuses expériences positives** à Villeneuve d'Ascq pour **élargir la dynamique de changement** et engager un nombre toujours plus important de citoyens.

**Notre ville a un rôle crucial à jouer pour faciliter ce changement d'échelle en aidant les citoyens à « faire » et en fédérant l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet de transition(s).**

*Victor Burette, pour le groupe socialiste*

## GÉNÉRATION.S

### Un été sous le signe des dégradations environnementales

Alors que les canicules s'enchaînaient pendant l'été, nous avons passé le 22 juillet le jour du dépassement. Il s'agit de la date à laquelle l'Humanité a consommé l'ensemble des ressources que la Terre peut reconstituer en une année (biocapacité). Le 31 décembre nous aurons vraisemblablement consommé l'équivalent de 1,7 planète.

Ce dépassement des capacités de régénération de notre Terre conduit à une érosion de sa capacité à maintenir la vie : perte de biodiversité, destruction d'écosystèmes, baisse des ressources d'eau douce... Il s'agit d'un problème complexe qui s'ajoute à celui du réchauffement climatique dont nous voyons tous les jours un peu plus les conséquences. Des actions sont nécessaires à tous les niveaux pour tenter de casser cette spirale infernale.

La majorité œuvre pour diminuer nos impacts de plusieurs façons : plantations dans le cadre de la ville nourricière afin d'améliorer la biodiversité ou encore grâce à un nouveau plan ambitieux de baisse de notre consommation d'énergie et de production renouvelable locale d'électricité. Nous nous devons de réussir pour préserver notre avenir.

*Les élu.e.s Generation.s*

# La pizzeria **Dio** a ouvert au 21 de la rue Émile-Zola. On y trouve des pizzas, des pâtes et autres spécialités italiennes. Ouvert du lundi au samedi midi, et du mercredi au dimanche soir, sur place ou à emporter.  
**Infos sur les réseaux sociaux.**

# Géraldine Tronchon, accompagnante périnatale et infirmière puéricultrice, a ouvert **Instants Bébé Enveloppés**, axé sur le bien-être des bébés et des jeunes parents au 1 avenue de la Créativité. Y sont proposés de la thalasso thérapeutique, du massage prénatal et des cours de massage bébé.  
**Infos : instantsbebesenveloppes.com et sur les réseaux sociaux.**

# Constance Rouyer a ouvert un cabinet de **kinésiologie**, une technique de rééquilibrage psycho-corporel, au 9 rue du 8-Mai-1945. Pour la joindre : 07 83 15 13 88 ; mail : [contact@kinesiologie.fr](mailto:contact@kinesiologie.fr)  
**infos : kinesiologie.fr**

# **Maison Meeting**, nouveau lieu de co working et de co meeting, a ouvert ses portes 43 route de Sainghin, à Ascq (près du centre commercial Match). Il accueille réunions, séminaires, etc. dans des espaces modulables tout confort et équipés en digital. On y trouve même une salle de créativité et de détente, une cuisine, un espace repas et une terrasse !  
**Infos : 06 61 92 47 93, maisonmeeting.fr et contact@maisonmeeting.fr**

# Aurore Bernier, **thérapeute psycho-corporelle**, accompagne les enfants, adolescents et adultes victimes d'abus sexuels, de blessures de l'intime de deuil, de harcèlement, burn out ou tout autre traumatisme. Chaque séance dure environ 1h30 et coûte entre 20 et 80 € (tarif solidaire pour étudiants et bénéficiaires de minimas sociaux). Consultations le mardi, le mercredi matin, le jeudi matin, le vendredi matin et un samedi matin sur deux. Possibilité de prendre rdv par internet.  
**Infos : aurorebernier.fr et 06 50 68 13 69.**

# **Origines**, restaurant gastronomique, a ouvert en mai rue Gaston-Baratte à Ascq. Kevin Bertouille, son chef, y propose une cuisine française inventive, du mercredi au samedi de 12 h à 14h et de 19h30 à 21h30 (fermé les lundi, mardi et dimanche).  
**Infos : 92, rue Gaston-Baratte, tél. 09 83 68 81 66, restaurantorigines.com/ et facebook.com/Originesgastronomieetvins**

## Faire vivre le commerce de proximité

Impulser et coordonner des actions d'animation commerciale, de communication et de fidélisation, participer à la préservation et au développement des polarités commerciales de la ville, élaborer un plan d'actions, accompagner les commerces de proximité dans le développement de leurs réseaux sociaux et du numérique... Voilà quelques-unes des missions allouées au futur manager qui sera prochainement recruté par la Fédération villeneuvoise du commerce.

L'accompagnement et le soutien des commerçants et associations commerçantes étant considérés par la Ville comme des priorités, les élus villeneuvois ont en effet adopté, lors du

conseil municipal du 28 juin dernier, une délibération visant à soutenir l'économie de proximité via le cofinancement d'un poste de « manager de centre-ville ».

Dans le cadre du Plan de relance mis en place par le Gouvernement fin 2020, la Banque des territoires participe au financement de ce poste, à hauteur de 20 000 €, versés chaque année à la Ville pendant deux ans, soit 40 000 €.

La Fédération villeneuvoise du commerce prendra à sa charge les 20 % des frais restants.

Une convention d'usage sera signée entre la Ville et la Fédération, fixant les engagements de chacun.

À suivre...



## Nouvelles règles de tri pour les commerçants

Le **lundi 19 septembre** à 9h, à la Ferme du Héron, la Ville de Villeneuve d'Ascq organise une rencontre à destination des commerçants sur le thème du tri des déchets. Au programme : la présentation du nouveau dispositif de collecte par un représentant de la Mel, le témoignage d'un commerçant, des partages d'expériences et la co-construction d'actions.

**Inscriptions : villeneuedascq.fr, 03 20 43 19 50 ou [ddvascq@villeneuedascq.fr](mailto:ddvascq@villeneuedascq.fr)**



## Un appel à projet d'animations commerciales

La Mel, dans le cadre de son plan de relance économique, a lancé un appel à projets pour revitaliser le commerce auprès des unions commerciales, des associations ou syndicats professionnels de commerçants, d'artisans et de professionnels de service établis sur son territoire.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **30 octobre 2022**, pour des actions se déroulant en 2022. La Mel accompagnera financièrement à hauteur de 30 % les projets d'actions, d'animation et de communication commerciales qui auront été sélectionnés et à 60 % les projets les plus ambitieux (le budget total doit être supérieur à 3 000 €).

Les actions devront aussi être soutenues par les communes concernées.

**Infos : [lillemetropole.fr/actualites/appele-projets-animations-commerciales](http://lillemetropole.fr/actualites/appele-projets-animations-commerciales)**



*Villeneuve d'Ascq*

*Une ville en mouvement*

# L'info quartiers

## À TRAVERS LA VILLE

### Proximité, fraîcheur, sourire et... convivialité !

Trois marchés attendent chaque semaine les consommateurs éclairés à Villeneuve d'Ascq. On y trouve des fruits, des légumes, de la charcuterie, de la viande, du fromage, des gâteaux, de la volaille... mais aussi des produits de la ferme, ou encore du textile.

À vous de les faire vivre !

Du **5 au 15 octobre** se déroulera une animation « j'achète local sur les marchés de Villeneuve d'Ascq ».

À cette occasion, tous les clients qui le souhaitent recevront chacun un ticket à gratter sans obligation d'achat. Le ticket gagnant permettra de retirer un sac shopping.

Rendez-vous à Annappes (place de la République), le mercredi de 6h30 à 13h30 ; à Ascq (place du Général-de-Gaulle), le vendredi de 6h30 à 13h30 et à Flers-Bourg (place de la Liberté), le samedi de 8h30 à 13h30.

**Infos :** [villeneuedascq.fr/marches-de-plein-air](http://villeneuedascq.fr/marches-de-plein-air)

## ANNAPPES

### Le Monument aux Morts déplacé pour garantir sa pérennité

La Ville de Villeneuve d'Ascq a procédé le 29 juillet dernier au déplacement du Monument aux Morts de la place de la République.

Soigneusement protégé, emballé dans une cage métallique, le monument, haut de 8 m, a été soulevé par une grue puis reposé sur son nouvel emplacement, plus en retrait dans l'enceinte de l'église Saint-Sébastien. En août, le monument conçu par l'architecte Louis Six en 1920 a également bénéficié d'une remise en état globale et le nouveau parvis a été construit.

La livraison de l'ensemble est prévue pour le 2 septembre. Les travaux ont débuté en mai dernier, dans le cadre de la politique de rénovation des quartiers et de préservation du patrimoine.



braderie

## Les derniers vide-greniers

Encore trois rendez-vous pour faire de bonnes affaires !

Le **samedi 17 septembre** de 8h à 13h, le centre social Centre-Ville organise le vide-grenier de l'Hôtel-de-Ville, sur la chaussée du même nom et place Salvador-Allende.

Le **dimanche 25 septembre** de 8h à 13h, c'est à Flers-Bourg (rues du Colonel-Pollet, du Général-Leclerc, Alexandre-Detroy, Jeanne-d'Arc et place de la Liberté) que l'on bradera, à l'initiative de l'Union commerciale et artisanale de Flers-Bourg.

Le **dimanche 2 octobre** de 8h à 15h, rendez-vous à Ascq, rues Gaston-Baratte, du Maréchal-Joffre, du Chemin-Vert, Négrier et du Docteur-Roux pour la braderie impulsée par l'Union des commerçants d'Ascq.

## ASCQ

### Plus de sécurité, plus de confort

La piste cyclable bidirectionnelle de la rue des Fusillés poursuit sa rénovation !

Depuis la fin août, la Mel a entrepris de rénover le tronçon situé entre la rue Gaston-Baratte et la rue Thiers, après la partie située entre les rues Trémière et Baratte, réalisée en 2021.

Au programme : la réfection de la couche de roulement sur les parties les plus dégradées et la restauration des marquages au sol et des panneaux, afin de rendre la piste plus visible.

Côté sécurité, les traversées des deux-roues seront facilitées à toutes les intersections avec la rue des Fusillés, avec la matérialisation au sol des traversées cyclables et la création de sas vélos.

Les travaux devraient durer environ deux mois, jusque mi-octobre et coûter à la Mel 250 000 €.





## ASCQ

### Des vestiaires tout nouveaux et tout beaux pour l'US Ascq

Après la rénovation des vestiaires des stades Vanacker et Jean-Jacques, ce sont ceux du stade Pierre-Beaucamps qui ont été agrandis et mis en conformité par la Ville.

Les anciens, vétustes, ne répondaient plus ni aux normes ni aux besoins actuels.

Les représentant du club résident, l'US Ascq, ne cachaient pas leur plaisir lors de leur inauguration, le samedi 25 juin. Le club compte plus de 450 licenciés, 24 équipes (en R2), 11 brevets d'État, 18 entraîneurs fédéraux et 3 juges arbitres, et évolue sur trois terrains mis à sa disposition.

Habillés de briques rouge, clin d'œil à l'ancienne briqueterie d'Ascq, les nouveaux bâtiments se coordonnent avec les anciens... Un pôle est dédié à la pratique quotidienne de l'école de foot, un autre à l'accueil des équipes lors des compétitions.

Les travaux ont notamment consisté en la rénovation et



l'agrandissement des quatre vestiaires, l'aménagement d'une laverie, l'agrandissement de la chaufferie, la création de deux vestiaires avec douches, d'une infirmerie, d'un club house... Et dans la foulée, les abords ont été rénovés et améliorés. Les sportifs ont eu depuis le loisir d'apprécier ces changements, puisque le chantier s'est achevé au printemps 2020.

Montant de ces travaux : 3,05 M€, dont 60 000 € de subvention de Fonds d'aide au football amateur.

L'inauguration a été l'occasion de mettre à l'honneur Michel Hardy, ancien président et figure du club de l'US Ascq, qui s'est vu remettre la médaille Jeunesse et sports échelon bronze... Des mains de son successeur, Yves Phellion.

### Première rentrée au groupe Joséphine-Baker !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne pouvons qu'imaginer... Les premiers pas dans le hall, les premières joies des retrouvailles

Au terme de trois ans de travaux, de retards et d'aléas avec les entreprises, la nouvelle école du Pont-de-Bois accueille ses premiers élèves en cette rentrée, ceux des écoles maternelle et élémentaire Claude-Bernard, dont la réhabilitation n'aurait pas été satisfaisante au regard des nouvelles normes mais aussi des modifications de voiries et des aménagements alentour.

Située sur une parcelle de 9 639 m<sup>2</sup> rues Breughel, des Bacheliers et allée du Bac, l'école Joséphine-Baker s'inscrit dans un bâtiment de 2715 M<sup>2</sup> en rez-de-chaussée et en quatre ailes, et comprend quinze classes (six maternelles, neuf primaires), un amphithéâtre, un réfectoire et une cuisine.

Son architecture donne la part belle à l'imagination, avec son étonnant rectangle en partie transparent qui semble surgir du bâtiment principal, et l'inspiration animale de ces



écailles blanches gravées ton sur ton en façades extérieures et de ce motif de plumes de paon côté cour.

Une école à vivre, pour les équipes enseignantes et une nouvelle génération de petits villeneuvois...

Cout total de ce chantier : 9 963 000 €.

Le chantier du groupe Jean-Jaurès, à la Maillerie (Breucq), connaît lui quelques retards, et la rentrée y est reportée... Nous y reviendrons.

# L'info quartiers

## À TRAVERS LA VILLE

# À compter du 16 octobre et jusqu'au 31 mars, les horaires d'ouverture des cimetières villeneuvois d'Annapes, Ascq, Flers-Bourg et Flers-Breucq sont modifiés. Ils seront durant toute la période automne-hiver accessibles de 8h30 à 17h, du lundi au dimanche.

La Ville a lancé cet été les travaux de déminéralisation et de végétalisation de la cour de l'école Jean-Philippe-Rameau (près de 120 000 €) et de l'école Verhaeren (près de 60 000 €). Avantages pour ce retour à la nature : meilleure infiltration des eaux pluviales, lutte contre le réchauffement climatique, retour et préservation de la biodiversité...

## BABYLONE

# La Ville a accordé au centre social Flers-Sart une subvention de 8 264 € afin de contribuer à l'aménagement du multi accueil du centre. Une structure de jeu extérieur, un store banne (protection solaire) et un sol souple ont été posés, pour un montant total de 25 855 €. Le tarif inclut aussi une amélioration de la gestion informatique, à travers l'extension du logiciel AIGA.

## POSTE

# Sortie de terre en 1972, la résidence Corneille est, depuis février dernier, en cours de rénovation. Vilogia, va consacrer près de 10 M€ à l'isolation thermique des 163 appartements. Toiture et façades bénéficieront, d'une meilleure protection contre le froid et le chaud. L'intérieur est lui aussi concerné : rafraîchissement des logements, des parties communes, changement des fenêtres, portes, radiateurs, balustrades, sols, réfection des installations électriques, des salles d'eau et de la pose de volets roulants. des logements seront adaptés au vieillissement des résidents, afin de garantir le maintien à domicile. Les travaux devraient être achevés pour juin 2023.



Dans la partie du rond-point à la rue Louis-Constant, les aménagements achevés permettent aux cyclistes de circuler en toute sécurité, en « site propre ».

## SART - RECUEIL

# L'aménagement des voies cyclables, acte II

« Avec ces nouveaux aménagements cyclables obtenus par la municipalité auprès de la Mel, c'est tout l'équilibre entre la circulation des automobilistes, des cyclistes et des piétons qui sera amélioré au Nord de la ville. Le maillage du territoire se poursuit : il sera à terme possible pour les cyclistes de relier Mons à Croix et Hem au pont d'Hellemmes en voies sécurisées », se réjouit Sébastien Costeur, conseiller municipal et métropolitain chargé notamment des voiries.

### Rue Jean-Jaurès

Après la partie entre le rond-point Saint-Guilain et la rue Louis-Constant, achevée en mars 2021, la Mel a commencé cet été les aménagements de l'axe Jean-Jaurès jusqu'au grand boulevard.

**De quoi s'agit-il ?** D'aménager, comme pour la partie précédente, de véritables pistes indépendantes de la chaussée entre la rue Constant et la station de métro.

Les places de stationnement sur son parking, ainsi que sur celui du golf, sont maintenues.

Du métro jusqu'à l'avenue de Flandres, là où l'emprise disponible est moins importante, les cyclistes circuleront sur une bande suggérée rouge. Les îlots centraux seront supprimés.

**Quand ?** Commencé en juillet, le chantier s'achèvera à l'été 2023.

**On en profite pour...** enfouir les réseaux aériens (Enedis, Telecom, éclairage) ; mettre aux normes et en accessibilité la voirie ; réinstaller le système de vidéo protection ; rénover l'éclairage public en adoptant la technologie du Led, avec une gradation selon la période de la nuit.

Coût estimé : 2,720 M€, qui s'ajoutent aux 2,760 M€ de la première phase, dont environ 300 000 € de la Ville pour les aménagements d'accompagnement.

**Attention, déviation.** Pendant les travaux, un sens de circulation unique est mis en place, de l'autoroute vers l'avenue de

Flandre. Pour que le trafic ne se répercute pas au cœur des quartiers du Sart et du Recueil, des plans de déviations sont prévus, qui orientent le plus en amont possible depuis les villes voisines pour rejoindre l'A22 ou le Sud de Villeneuve d'Ascq. Une déviation est toutefois mise en place par les rues Delattre-de-Tassigny, du Recueil et d'Hem pour les riverains des quartiers concernés. Les axes restent accessibles aux cyclistes et un itinéraire PMR est maintenu.

Certaines rues passent temporairement en sens unique : la rue Louis-Constant depuis le parking du collège à la rue de Babylone (sauf riverains) ; la rue Jules-Boucly de la rue Gustave-Dubled vers l'avenue de Flandre ; la rue de l'Épinette de la rue du Recueil vers l'avenue de Flandre et la rue Alfred-de-Vigny de la rue du Rondeloir vers l'avenue de Paris, interdite aux poids lourds dès la rue d'Hem. Des adaptations pourront être nécessaires en cours de chantier.

Et les bus ? Les lignes 32 et 969 sont déviées. Infos à suivre sur ilevia.fr

Et après ? Début 2023, des aménagements cyclables seront entrepris rue de Lannoy. Nous y reviendrons. Puis les riverains de la rue Jean-Jaurès dans la partie vers Croix seront consultés pour envisager la suite en tenant compte des spécificités de ce secteur très commerçant.

### Le nouvel accès au Recueil

Dans le même temps, la Mel aménage un nouvel accès pour les véhicules depuis la RN 227, couramment appelée le boulevard du Breucq, vers le Recueil. Les travaux devraient s'achever en février 2023. Cette bretelle va permettre un accès facilité depuis le sud dans ce secteur très demandeur, d'autant plus depuis l'ouverture de l'Hôpital privé voilà dix ans.

À partir de ce mois, l'accès au boulevard du Breucq depuis la rue du Rondeloir et l'avenue de la Reconnaissance sera fermé, les véhicules seront déviés vers la rue de Lannoy.

## Les petits, les grands...

Au programme du centre culturel et social Flers-Sart en cette rentrée...

« Bien dans mon assiette, bien dans mes baskets ». À partir du 23 septembre de 8h15 à 10h15, programme en 12 séances est consacré à l'**alimentation** et à l'**activité physique**, avec une diététicienne et une coach sportive. Des **cours informatiques** gratuits (+ carte d'adhésion, 6, 12 ou 15 €) sont proposés aux plus de 55 ans. Découverte des outils numériques, Internet (mail, fichier joint), traitement de texte, création et gestion de dossiers, protection de l'ordi et des données, démarches administratives en ligne... Inscription dès le 1<sup>er</sup> septembre.

Toujours pour les aînés, une réunion d'information et d'échanges autour des **mutuelles complémentaires** pour les plus de 60 ans aura lieu le jeudi 22 septembre de 10h à 12h au centre social Cocteau (rue de la Contrescarpe, Cousinerie). Gratuit sur inscription. De nombreux ateliers parents/enfants offrent des

moments privilégiés en famille.

Pour les moins de 3 ans, « Des mots au bout des doigts, **bébé signe** » à partir du 24/9 de 10h à 11h30 ;

Pour les 3/5 ans, « À la découverte des **animaux** » le mercredi de 16h à 17h30 à partir du 22/9 ;

Pour les 2/7 ans, « Ensemble, jouons, **rêvons** » le samedi de 10h à 11h30 à partir du 10/9.

Dès 6 ans, le programme « Booste ta **confiance** » redonne confiance en lui à l'enfant, l'accompagne dans ses apprentissages ou en cas de difficultés scolaires... Présentation le mardi 11 octobre de 9h30 à 11h.

Et pour tous les enfants de tout âge, « Destination partage », ateliers d'**initiation** théâtre, équithérapie, cirque... durant les vacances scolaires. Rencontre avec les parents pour la mise en place le lundi 27 septembre de 9h30 à 11h.

**Infos : centre social Flers-Sart, bd Albert-1<sup>er</sup>, tél. 03 20 99 97 10.**

## COUSINERIE

### Travaux au LaM

En 2023, le LaM fête ses 40 ans... Les équipes du musée et la Mel sont sur le pont pour préparer cette année exceptionnelle.

D'importants travaux, menés par la Mel en lien

avec le LaM, ambitionnent de redonner au parc une cohérence avec le bâtiment, dans l'esprit initial du projet.

Depuis fin août, le chantier s'est installé, les travaux débutent le 5 septembre.

Il s'agit notamment de refaire l'allée menant de l'arrêt de bus à l'entrée du musée, en remettant aux normes la rampe PMR, en créant un escalier dans l'alignement de l'allée du Concert pour accéder au bus et en procédant à la réfection du sol avec un changement de matériau.

L'arrêt de bus sera donc provisoirement déplacé. Un accès piéton sera toujours possible sur toute la longueur de la circulation (escalier/rampe et allée du Concert), mais pas pour les voitures durant la réfection des sols.

Au programme également le changement de la clôture du parc (maçonnerie et changement des grilles) et la remise en état de la peupleraie, ce qui implique la circulation de nombreux camions pour renouvellement de la terre.

Les travaux sont prévus jusqu'à début janvier, en plusieurs phases. Nous y reviendrons.



### Portes ouvertes de l'habitat participatif

Le **dimanche 25 septembre**, les trois habitats participatifs de la Cousinerie accueillent les curieux, qui pourront visiter les appartements privatifs, les espaces communs, la salle polyvalente, la cuisine, les chambres d'amis, les ateliers, les jardins collectifs...

Une manière de découvrir trois façons de vivre ce concept qui attire de plus en plus de familles avec enfants et de seniors qui refusent l'isolement et veulent vieillir le plus longtemps possible ensemble, grâce à l'entraide et à la bienveillance réciproques.

Deux circuits de visites des trois habitats de la Cousinerie sont proposés :

le matin à 10h30, rendez-vous à Anagram, 70 rue Carpeaux, puis Hagrobi et Toit moi nous ; retour à Anagram pour les questions réponses, documentation, présentation de l'association régionale de promotion de l'habitat participatif et ses actions ;

l'après-midi, à 14h30, même circuit par groupes d'une douzaine de personnes.

**Infos : [habitatparticipatif-france.fr](http://habitatparticipatif-france.fr)**

# L'info quartiers

PONT-DE-BOIS

## Tout un mois d'animations

Du 20 septembre au 21 octobre, « Le mois du Pont-de-Bois » place sous les projecteurs ce quartier réaménagé selon les principes de « la ville nouvelle renouvelée ». L'occasion d'inaugurer de nouveaux équipements, comme le tout récent groupe scolaire Joséphine-Baker (voir en page 33), de bouger, d'échanger, de se projeter...

Orchestré par la Maison de quartier Jacques-Brel, l'événement décline des rendez-vous pour tous les âges et toutes les envies. Le programme.

### Mardi 20 septembre à 11h30

Inauguration de la résidence Brève-Breughel, nouvellement réhabilitée par Lille métropole habitat (LMH). Rendez-vous devant la Maison de quartier Jacques-Brel.

### Mercredi 28 septembre de 18h à 20h

À la Maison de quartier Jacques-Brel, projection cinématographique autour des initiatives citoyennes suivie d'un « apéro-débat ». Accès libre, ouvert à tous dès 7 ans sur inscription (03 20 43 20 60).

### Vendredi 30 septembre de 18h à 20h

À la Maison de quartier Jacques-Brel, « Et moi je plante quoi chez moi ? », atelier de sensibilisation et de formation aux techniques de plantations sur balcons, en appartement et conseils pour la gestion individuelle des ressources. Accès libre et ouvert à tous, de 3 à 99 ans sur inscription (03 20 43 20 60).

### Vendredi 7 octobre de 17h à 20h

Portes ouvertes des Ateliers d'Artistes (POAA) à la Maison de quartier Pont-de-Bois, restitution des travaux des enfants et pot de l'amitié. Accès libre, ouvert à tous.

### Samedi 8 octobre de 14h à 21h

À l'école Claude-Bernard, « Journée des artistes animée ! ». Ateliers, restauration, animation musicale, expositions, projections... Accès libre, ouvert à tous.

### Mercredi 12 et vendredi 14 octobre de 14h à 20h

À la Maison de quartier Jacques-Brel, « Pop color : atelier de création Yayoi Kusama ». Accès libre et ouvert à tous / de 4 à 99 ans sur inscription (03 20 43 20 60).

### Samedi 15 octobre de 14h à 18h

À la Maison de quartier Jacques-Brel, sur l'anneau sportif Colette-Besson et au square Brassens, « Villeneuve d'Ascq, terre d'accueil des JO 2024 ». Tournois sportifs inter Cals, structures, habitants par groupe ; challenge vélo, athlétisme, fitness, muscu ; parcours équipements de work out ; basket et parcours gonflables ; manèges à fitness. Accès libre,



ouvert à tous (aptes aux activités physiques) / de 4 à 99 ans sur inscription par équipe à la Maison de quartier Jacques-Brel du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou sur le site de la Ville.

### Mercredi 19 octobre à 14h et 16h

À la Maison de quartier Jacques-Brel, ciné-débat autour de la vie de Joséphine Baker. Accès libre, ouvert à tous sur inscription (03 20 43 20 60).

### Jeudi 20 octobre de 16h30 à 19h30

Inauguration de l'école Joséphine-Baker, en présence de Brian Bouillon-Baker, l'un des douze enfants adoptés par celle qui fut tout à la fois artiste, résistante et militante des Droits de l'Homme.

Exposition des travaux des enfants de l'école en musique avec l'Orchestre à l'école et apéritif d'initiation. Accès libre, ouvert à tous.

### Vendredi 21 octobre de 10h à 12h

Brian Bouillon-Baker présente et dédicace son ouvrage « Joséphine Baker, l'universelle », paru le 17 novembre 2021 aux éditions du Rocher. Infos auprès de la Maison de quartier Jacques-Brel

**Infos : [villeneuvedascq.fr](http://villeneuvedascq.fr) et en suivant ce QR code**





## Une rentrée animée !

Nouvelles rues, nouveau parc, nouveau centre social... Le Centre-Ville a commencé sa mue et cette rentrée est l'occasion de faire le point sur ce qui a été réalisé et sur ce qu'il reste à accomplir dans le cadre du projet Grand angle, avec aussi des animations et des rendez-vous festifs.

À partir du **vendredi 9 septembre**, tout commence avec un point d'étape consacré aux travaux menés dans le cadre de l'opération « Grand angle -pour un Centre-Ville du 21<sup>e</sup> siècle ». Depuis 2011 et en concertation avec les habitants, la Mel et la Ville travaillent de concert à modifier le visage du Centre-Ville afin de le rendre plus attrayant, d'y faciliter les modes de déplacements doux et la cohabitation des circulations, tout en respectant la nature et en développant les espaces verts. Premiers effets bien visibles : le réaménagement de la chaussée de l'Hôtel-de-Ville, des rues Simone-Veil, du Vercors et des Victoires et de la partie Sud du bd Van-Gogh, avec des vitesses de circulation limitées à 30 km/h, des trottoirs plus larges et des plantations de végétaux adaptées.

Infos sur le projet Grand angle : service Voirie et entretien des espaces publics, tél. 03 28 76 59 00, villeneuedascq.fr et grandangle.fr

Le **samedi 17 septembre** toujours, on enchaîne avec la braderie du Centre-Ville, de 8h à 13h. Organisée par le centre social Centre-Ville, elle aura lieu le long de la chaussée de l'Hôtel-de-Ville et place Salvador-Allende. Réservations des emplacements du 5 au 9/9 auprès du centre social.

À 11h, l'inauguration et la visite guidée du centre social Centre-Ville et du parc des Verts-Tilleuls se fera autour des cultures urbaines, avec de nombreuses animations : batucada, spectacles

avec La Rose des vents, expositions, dégustations, graff, jeux gonflables... Accès libre, ouvert à tous.

Au parc des Verts-Tilleuls, les travaux de rénovation, achevés à la rentrée 2021, ont permis un réaménagement des espaces. L'un est maintenant dédié aux jeux, l'autre à une zone plus naturelle. De nouvelles clôtures, plus esthétiques, ont été posées, les rampes et accès des personnes à mobilité réduite ont été revus, les cheminements refaits et du nouveau mobilier urbain posé.

À 11h aussi, présentation de la saison 2022-2023 de la Rose des vents.

Le **samedi 17 septembre** à 19h30 théâtre à la médiathèque Till l'Espiègle, avec « La Friche et l'architecte », une production du Théâtre K. Tout public, sur réservation au 03 20 61 73 00.

Le **samedi 24 septembre** de 14h à 20h au parc des Verts-Tilleuls, banquet citoyen organisé par les centres sociaux de la ville. Ouvert à tous, infos et inscriptions au 03 66 19 40 70.

Le **samedi 15 octobre** de 14h à 18h au Forum vert, des tournois sportifs seront proposés aux enfants des centres de loisirs, aux habitants et aux structures du quartier, autour de la thématique « Villeneuve d'Ascq, terre d'accueil des JO 2024 ». On pourra participer à un challenge vélo, pratiquer l'athlétisme, le fitness, la muscu, tester des parcours de workout, le basket et un manège à fitness. Accès libre, ouvert à tous (aptes aux activités physiques) de 4 à 99 ans sur inscription par équipe à la Maison de quartier Jacques-Brel du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou sur le site de la Ville.

Le Forum vert fera aussi d'ailleurs l'objet d'une concertation des habitants, à l'automne prochain, pour définir quels pourraient être ses réaménagements.

## Résidence pour étudiants

Début septembre commencent les travaux de construction d'une résidence étudiante de 221 logements, à l'emplacement de l'ancien centre social Centre-Ville. Sur ce terrain de 4 000 m<sup>2</sup>, Uxco group construit ici sa 56<sup>e</sup> résidence, avec des studios, des appartements jusqu'au T5, en location ou en colocation et des espaces communs pour cuisiner, travailler, se détendre et des services (laverie, parking, location d'électroménager...).

Infos : [uxco.com](http://uxco.com)



À la place de l'ancien centre social, le groupe Uxco construit une résidence pour étudiants de 221 logements.

# Les Villeneuvois

# **Patrick Soyeux**, Ascquois, a participé le 14 mai dernier au concert du plus grand groupe de rock du monde, « Rock'in 1 000 » au Stade de France. L'événement a rassemblé des chanteurs et musiciens amateurs, qui ont interprété ensemble plusieurs grands morceaux du rock'n roll. Patrick, l'un des membres fondateurs de l'association Ascq in love, est aussi le chanteur du groupe Intérieurs nuit et cultive depuis tout petit sa passion du bon vieux rock qui sonne. Un extrait de « Rock'in 1 000 » ici : [youtube.com/](https://www.youtube.com/)

# Les Villeneuvois à Paris ! Pas moins de cinq membres du club de tennis villeneuvois La Raquette ont participé, fin mai au tournoi de tennis de Roland-Garros. **Aurélié Bruyer**, la seule femme des Hauts-de-France détentrice du diplôme A3, a arbitré plusieurs matches. **Loan Lestir** et **Charlie Camus** y ont disputé leur première grosse compétition dans la catégorie des juniors en simple. Et **Titouan Nicolas** et **Prosper Decaestecker**, 15 ans, ont été sélectionnés pour ramasser les balles.

# **Yanis Igoulmimene**, Villeneuvois et collégien à Rimbaud, a représenté fin juin, avec cinq autres collégiens, les Hauts-de-France à Paris au Trophée d'improvisation Culture et diversité. Yanis s'est formé à l'improvisation à la Maison des Genêts, grâce au Contrat de ville. Et bien que son équipe ait été éliminée en demi-finale, le tout jeune homme, à l'image du président du jury, Djamel Debbouze, envisage de devenir comédien.

# Victime de la tempête Eunice, en février dernier, l'antenne de **Radio Campus** n'avait pas résisté aux violentes rafales de vent. Et depuis, la radio n'émettait plus qu'en streaming et en portée FM réduite. Mais bonne nouvelle, depuis la mi-juillet et grâce à des subventions, à un financement participatif et au remboursement des assurances, une toute nouvelle antenne, plus résistante, a été installée sur le toit du bâtiment. On peut donc à nouveau capter le 106.6 FM jusque dans les Flandres, l'Avesnois ou l'Arrageois.

## Guerrière un jour, guerrière toujours !



22 ans de parquet, trois titres de championne de France, une Euroleague, une Eurocup... Johanne Gomis a tiré sa révérence en mai dernier.

Âgée de 37 ans, la capitaine des Guerrières, l'équipe féminine de l'ESBVA, a en effet décidé de mettre un terme à sa carrière de joueuse pour se consacrer à la formation des futures basketteuses de l'Asvel (Lyon), où elle occupe les fonctions de directrice sportive. Elle est également conseillère municipale à Lille.

Fin juin, « Jo » était reçue à l'hôtel de ville de Villeneuve d'Ascq, où le Maire, Gérard Caudron et l'adjoint au Sport, Farid Oukaïd, n'ont pas manqué de souligner sa remarquable carrière et ses grandes qualités humaines. « Vous êtes un

*exemple, une pionnière du sport féminin, vous avez porté haut les couleurs de notre ville partout en France et dans le monde. Nous sommes fiers de vous, de votre parcours et nous avons toujours été à vos côtés. »*

Une réception pleine de sourires, de souvenirs, de cadeaux, d'embrassades, empreinte aussi d'émotion. Mais ce n'était qu'un au revoir...

Nouvelle saison, nouvelles têtes ! Les Guerrières de l'ESBVA LM ont recruté Hind ben Abdelkader, internationale belge de 26 ans, au poste arrière et, pourquoi pas, à celui de meneuse. L'arrière américaine Kamiah Smalls, l'aïllière Maia Hirsch, la championne du monde Myriam Djekoundade, la meneuse Manoé Cissé et l'américaine Kennedy Burke, marqueuse, seront également de la partie. Dernière recrue : la française Maëlle Belin, au poste d'arrière.

## Gym rythmique : un doublé historique !

Deux équipes du collège Arthur-Rimbaud ont remporté le titre de championnes de France UNSS de gym rythmique lors des championnats, le 8 juin dans l'académie de Bordeaux. Un doublé historique qui marque des années de travail, de détermination et de persévérance ! Bravo donc à l'équipe de l'association sportive : **Noémie Godaer, Lara Mendy-Haran, Juliette Eymery, Sofia Chafai, Celia Gressier** et **Elisa Leroy** ; ainsi qu'à l'équipe de la section sportive, en partenariat avec le club du Vars-LM : **Faustine Carimentrand, Léane Delebarre, Rania El Badouri, Lila Flissl, Zoé Droulez, Annouchka Czaja** et **Cléa Delattre**.

